

L'Observatoire de l'alternance



# Orienter vers l'alternance

FONDATION  
THE ADECCO GROUP  
Abritée par la Fondation de France

walt.  
LA VOIX DE L'ALTERNANCE

quin  
tet



# Contribuer à orienter plus efficacement vers l'alternance



**Alexandre Viros**

Président France The Adecco Group,  
Président de la Fondation  
The Adecco Group



**Yves Hinnekint**

Président de Walt



**Antoine Foucher**

Président de Quintet conseil

**5 septembre 2018** : l'alternance connaît sa révolution avec la loi pour la « liberté de choisir son avenir professionnel ».

Trois ans plus tard, en 2021, **plus de 854 000 contrats** en alternance sont signés en France (dont **plus de 733 000 en apprentissage**), soit une progression des entrées de 65 % depuis 2017. Cette modalité de formation n'est donc plus un choix par défaut.

Par sa nature, l'alternance est un vecteur d'égalité des chances et d'insertion dans l'emploi. Pour aider à la construction de cet outil d'ascenseur social, en 2021, **l'association Walt, la Fondation The Adecco Group et le cabinet Quintet Conseil** ont décidé de s'associer et de créer **l'Observatoire de l'alternance**.

L'Observatoire a pour but d'objectiver et d'alimenter les débats pour permettre à tous les acteurs, politiques, institutionnels, économiques, mais aussi aux premiers d'entre eux,

les alternants et leur entourage, de mieux appréhender cette voie et d'en connaître tous les critères et axes d'amélioration. Notre approche consiste à replacer l'alternance dans un contexte global qui intègre les enjeux de l'emploi et de l'éducation.

Après une première publication consacrée à la perception de ce dispositif par les alternants et par les entreprises, nous avons souhaité nous pencher sur les vecteurs majeurs de l'attrait pour l'alternance et les freins rencontrés par les futurs apprenants.

L'objectif de cette étude est de contribuer à orienter plus efficacement vers l'alternance (et in fine d'améliorer l'accès à l'emploi) en identifiant les meilleurs axes de développement.

Nous sommes déterminés à tout mettre en œuvre, chacun à notre manière, pour développer l'alternance à tous les niveaux.

# Sommaire

<b>Introduction</b> . . . . .	<b>5</b>
<b>1. L'influence des facteurs socioculturels</b> . . . . .	<b>7</b>
Le genre . . . . .	<b>8</b>
L'environnement culturel . . . . .	<b>10</b>
L'origine géographique . . . . .	<b>10</b>
L'environnement social . . . . .	<b>11</b>
Les représentations personnelles . . . . .	<b>14</b>
<b>2. Les impacts de la scolarité</b> . . . . .	<b>15</b>
Le parcours académique . . . . .	<b>16</b>
La motivation scolaire . . . . .	<b>19</b>
La connaissance et l'accessibilité des formations . . . . .	<b>21</b>
<b>3. Le rôle du monde du travail</b> . . . . .	<b>25</b>
Des compétences insoupçonnées . . . . .	<b>26</b>
Trouver une entreprise prend du temps . . . . .	<b>27</b>
Des discriminations à surmonter . . . . .	<b>28</b>
Des cursus très exigeants . . . . .	<b>30</b>
<b>4. L'incidence des intérêts personnels</b> . . . . .	<b>31</b>
Un attrait plus net pour le métier poursuivi . . . . .	<b>32</b>
Un plus grand besoin d'autonomisation . . . . .	<b>36</b>
<b>Conclusion</b> . . . . .	<b>38</b>
<b>Préconisations</b> . . . . .	<b>41</b>
<b>Remerciements</b> . . . . .	<b>44</b>
<b>Bibliographie</b> . . . . .	<b>45</b>

# Introduction

1

## Une nouvelle ère de l'alternance

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a ouvert la voie à une nouvelle ère de l'alternance en France grâce à diverses évolutions, à commencer par la simplification des procédures liées à la création des CFA et par l'indexation des modalités de financement sur le nombre de contrats. Avec la crise sanitaire se sont ajoutées des mesures financières et administratives qui ont amplifié des pratiques déjà bien ancrées dans les entreprises et, parfois aussi, convaincu certaines de se lancer dans cette aventure (en 2022, 19 % des entreprises accueillent un alternant depuis deux ans ou moins<sup>1</sup>).

2

## Des objectifs ambitieux

Le nombre d'alternants s'est alors envolé. Car si, entre 2018 et 2021, les contrats de professionnalisation ont reculé de 278 000 à 136 500<sup>2</sup>, dans le même temps, les contrats d'apprentissage ont grimpé de 448 100 à 834 100<sup>3</sup>. On constate ainsi une augmentation globale du nombre d'alternants de près de 34 % sur la période.

Si les efforts consentis sont pérennisés, l'ambition du million d'alternants revendiquée par le gouvernement devrait être rapidement atteinte. D'autant plus que la population jeune (les 15-29 ans) va continuer à augmenter dans les cinq années à venir (+3,5 % sur la période) et avec elle le nombre de personnes pouvant prétendre à l'alternance.

3

## Améliorer l'insertion des jeunes

Mais si le nombre de jeunes s'accroît, le risque d'une hausse du chômage s'accroît avec lui car l'insertion professionnelle de cette population est un parcours semé d'embûches. C'est ainsi qu'en 2020, un jeune sur cinq sortis depuis moins de quatre ans des études se trouvait au chômage ou dans le halo du chômage contre un actif sur dix<sup>4</sup> et que le taux de chômage des jeunes atteignait 16,3 % au premier trimestre 2022<sup>5</sup>.

Or, quel que soit leur niveau de diplôme, les sortants d'apprentissage sont davantage en emploi que leurs homologues des filières classiques, signent plus fréquemment un CDI et obtiennent plus souvent un premier emploi ciblé par la spécialité de leur diplôme<sup>6</sup>. Poursuivre la promotion de l'alternance revient donc à offrir aux futurs actifs des cursus plus sécurisants et aux employeurs des candidats mieux préparés.

1. Observatoire de l'alternance, 1re édition (2021).

2. <https://poem.travail-emploi.gouv.fr/syntheses/alternance-1>

3. Aurélie Demongeot et Fabienne Lombard (2022), « L'apprentissage au 31 décembre 2021 », Note d'information n° 22.22, DEPP

4. Thierry Mainaud et Émilie Raynaud, coord. (2021), France, portrait social, édition 2020, Insee.

5. Chiffres Insee, Informations Rapides n° 127 (17 mai 2022).

6. Nathalie Marchal (2020), « L'obtention du diplôme demeure déterminante dans l'insertion des apprentis », Note d'information n° 20.03, DEPP

## 4 De plus en plus d'alternants dans le supérieur

Mieux préparés aussi parce que plus diplômés. Le décalage de la limite d'âge (on peut à présent être apprenti jusqu'à trente ans) et l'intérêt manifesté par de nombreuses formations du supérieur ont suscité des opportunités pour de nombreux étudiants. On a ainsi assisté ces dernières années à un phénomène jamais vu en France : le nombre d'alternants réalisant leurs études dans le supérieur a dépassé le nombre d'alternants infra-bac. Tendance qui continue de s'affirmer année après année puisqu'entre 2020 et 2021, on a comptabilisé +48 % d'apprentis dans le supérieur contre +16 % au niveau infra-bac. Et l'embellie peut se poursuivre encore dans la mesure où les apprentis ne comptent que pour 7,5 % des étudiants<sup>7</sup>.

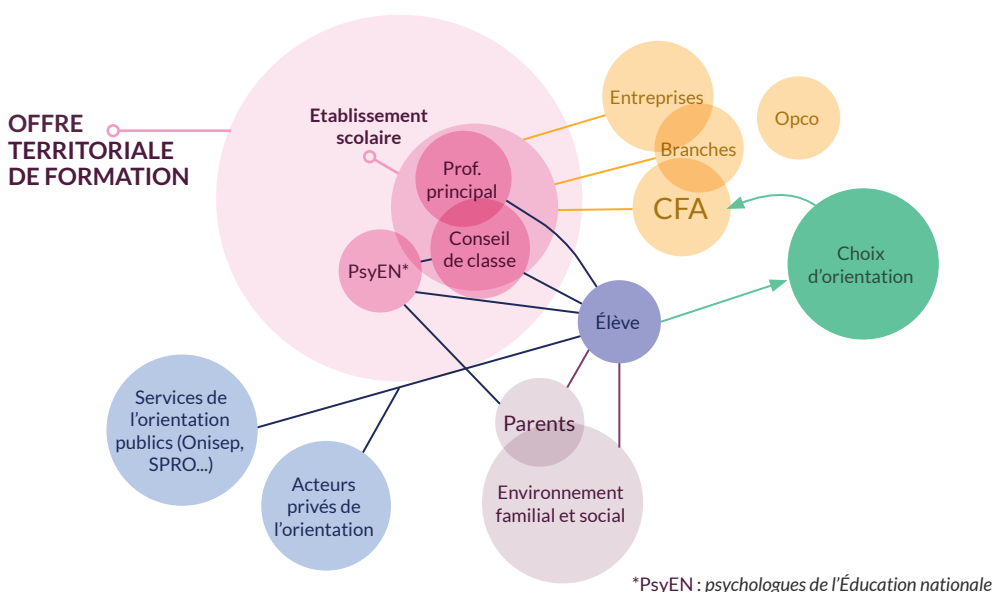
## 5 Orienter afin de recruter

Mais si, conséquence de la réforme, de plus en plus de CFA se créent (2 791 CFA fin 2021 contre 936 fin 2018<sup>8</sup>), si de plus en plus d'entreprises ouvrent leurs portes aux jeunes, c'est tout un système alors qu'il faut réussir à alimenter plus abondamment. La question du recrutement devient donc très sensible dans les établissements et dans les entreprises : qui sont les futurs apprentis ? Où aller les chercher ? Comment les convaincre ? Autant de questions qui renvoient à un enjeu central de notre système éducatif : l'orientation. Enjeu central et pourtant mal traité depuis des décennies par les gouvernements successifs qui semblent ne pas avoir vu l'impact du sujet. Ou qui, le reconnaissant, ne lui ont apporté que des réponses très partielles. Une mission flash sur la mise en œuvre des réformes législatives de l'orientation de l'Assemblée nationale souligne ainsi que les derniers ajustements ont fait porter la responsabilité de l'orientation sur des enseignants et des professeurs principaux peu voire pas formés et se sont contentés d'inclure des heures dans les cursus sans les adosser à un vrai projet<sup>9</sup>.

## 6 Les CFA au cœur de l'orientation

Enjeu central et pourtant éclaté entre de nombreux acteurs (cf. figure 1) qui, tous, composent avec des moyens limités – par leur nombre, par le temps qui leur est accordé, par la complexité du sujet... Parmi ces acteurs, il en est un qui a une place à part : le CFA. À la fois en amont de l'orientation dans la mesure où il doit promouvoir son offre auprès des élèves et en aval comme destination finale, il constitue un point d'observation particulièrement intéressant pour regarder de plus près les mécanismes de cette orientation vers l'alternance.

FIGURE 1  
LES ACTEURS DE L'ORIENTATION VERS L'ALTERNANCE



\*PsyEN : psychologues de l'Éducation nationale

7. DEPP (2021), Références et repères statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche.

8. Aurélie Demongeot et Fabienne Lombard (2022), op. cit. ; Fabienne Lombard et Aurélie Demongeot (2019), « L'apprentissage au 31 décembre 2018 », Note d'information n° 19.30, DEPP.

9. Sylvie Charrière et Frédéric Reiss, rapporteurs (2022), Mission flash sur la mise en œuvre des réformes législatives de l'orientation, Commission des affaires culturelles et de l'éducation, Assemblée nationale.



# 1 L'influence des facteurs socioculturels

Même si la question de l'orientation vers l'alternance n'apparaît pas avant la fin du collège, on ne peut se contenter de la regarder par le prisme du système éducatif. Elle implique l'élève dans tout ce qu'il est depuis toujours (son genre, ses origines culturelles, géographiques, sociales...), dans tout ce qu'il a vécu (son histoire, sa famille...), dans tout ce qu'il connaît (son environnement, ses savoirs...) et dans tout ce qu'il aime (ses appétences, ses intérêts, ses rejets...). Les choix d'orientation qu'il va effectuer sont donc en partie conditionnés par des éléments antérieurs et extérieurs à son cursus académique. C'est l'influence respective de ces éléments que nous nous proposons d'examiner ici au travers de la question du genre, du milieu culturel dans lequel l'élève évolue, du niveau de vie dont il bénéficie et des représentations personnelles qu'il a pu se forger<sup>10</sup>.

10. Ce chapitre et les suivants se focalisent davantage sur les alternants infra-bac que sur leurs homologues post-bac, la recherche étant nettement plus riche sur cette population.

## DAVANTAGE DE GARÇONS QUE DE FILLES

Deux apprentis sur trois sont des garçons<sup>11</sup>. Alors qu'à peine plus d'une personne active sur deux est un homme. Il y a donc une très nette surreprésentation masculine dans les formations en alternance. Cette proportion de 66 % de garçons a très peu évolué en dix ans puisqu'en 2011, on comptait 68,7 % de garçons parmi les apprentis<sup>12</sup>. On ne peut donc pas dire qu'un effort ait été consenti sur le plan de la mixité de l'alternance.

Au collège, les filles qui ne se sont pas tournées vers l'apprentissage passent bien plus souvent que les garçons en voie générale ou technologique (c'est le cas pour 71 % d'entre elles contre seulement 57 % des garçons)<sup>13</sup>. Comment expliquer cette appétence moins marquée pour l'apprentissage chez elles ?



## LES FILLES NE SONT PAS MOINS ATTIRÉES PAR L'ALTERNANCE QUE LES GARÇONS

Si l'on en croit les chercheurs, les filles auraient tendance à moins valoriser la modalité de l'apprentissage pour de multiples raisons : surcroît de mobilisation scolaire, choix raisonnés et raisonnables, intériorisation d'un habitus de genre, « aspiration » personnelle...<sup>14</sup>

Mais les choix récents des élèves nous montrent que cette dévalorisation n'est pas si marquée :

- Dans les métiers à dominante féminine (domaines du service), les filles sont quand même légèrement plus enclines que les garçons à choisir la voie de l'apprentissage au détriment du lycée professionnel (49 % contre 41 %).
- À l'inverse, dans les métiers à dominante masculine, les garçons sont plus enclins que les filles à choisir l'apprentissage (68 % contre 55 %).

L'écart se réduit encore au niveau bac professionnel entre les choix des filles et ceux des garçons<sup>15</sup>. Néanmoins, cette différence peut laisser penser que, lorsque les places sont nombreuses, elles sont malgré tout davantage saisies par les garçons que les filles.

S'il n'y a pas de contraste fort dans l'attrait de l'alternance, comment se fait-il alors qu'on trouve deux fois plus de garçons que de filles en alternance ?

11. DEPP (2021), op. cit.

12. DEPP (2011), Références et repères statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche.

13. DEPP (2021), op. cit.

## Le choix « genré », une tendance qui dépasse la question de l'alternance

Lorsqu'on demande à un élève « quel métier voudrais-tu faire plus tard ? », la réponse est largement déterminée par le genre. Dans une enquête menée par deux chercheurs, la moitié des réponses des filles convergeait vers trois domaines seulement (santé ; enfance ; métiers de la mode-esthétique). Et les actions de sensibilisation que ces chercheurs ont pu mener ne sont pas parvenues à changer leurs représentations stéréotypées des professions.

Source : Biljana Stevanovic, Pierre Grousseau et Alix de Saint-Albin (2015), « Évaluation d'une action expérimentale visant à diversifier les choix d'orientation scolaire et professionnelle des adolescentes et des adolescents », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 44/).



## LES MÉTIERS « MASCULINS » FORMENT DAVANTAGE PAR L'ALTERNANCE

La première explication réside dans la nature des formations en alternance offerte aux élèves. Ainsi, pour les filières de niveau 3 (CAP)<sup>16</sup> :

- Les domaines de production, où l'on trouve des métiers à dominante masculine (agriculture, génie civil, mécanique...) sont majoritairement proposés via l'apprentissage : 67 % des élèves qui suivent cette voie en CAP sont des apprentis.
- Les domaines du service, où les métiers sont plutôt à dominante féminine (services aux personnes, communication...) sont moins proposés en version apprentissage qu'en version lycée professionnel : 46 % seulement des élèves dans cette voie en CAP sont des apprentis.

Cet écart, quoique dans des proportions différentes, se retrouve également au niveau 4 (bac professionnel) puisque les apprentis comptent pour 24 % des élèves dans les domaines de production et 10 % des élèves dans les domaines du service.

## LA MIXITÉ EST MOINDRE AU SEIN DES MÉTIERS « MASCULINS »

Un autre facteur s'ajoute à ce premier : le fait que les filles sont bien moins présentes dans les métiers majoritairement masculins que ne le sont les garçons dans les métiers principalement féminins :

- Dans les domaines de production, on compte près de 89 % de garçons dans les classes de CAP et bac professionnel.
- Dans les domaines du service, on ne compte que 67 % de filles dans les CAP et bac professionnel.

En outre, les métiers dans le domaine de la production, largement choisis par les garçons, totalisent 74 % des places en apprentissage au niveau CAP et 62 % des places en apprentissage au niveau bac professionnel – et l'évolution depuis dix ans serait plutôt à l'augmentation de ces proportions (respectivement 72 et 58 % en 2011).

De fait, on est forcé de reconnaître avec Prisca Kergoat que « l'apprentissage reproduit et renforce les effets de la division sexuelle du travail. »<sup>17</sup> C'est d'ailleurs ce que montrent également d'autres données telles que l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010.



14. Prisca Kergoat, coord. (2017), Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage, ministère de l'Éducation nationale, direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

15. DEPP (2021), op. cit.

16. Ibid.

17. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.

“**Quels que soient les critères – origine sociale, académie, etc. – un élève ayant un bon niveau initial opéra presque toujours pour une seconde générale et technologique.**”

Nicolas Miconnet (DEPP)

## 2 L'environnement culturel

### LA CULTURE INFLUE SUR LE PARCOURS

Les jeunes issus de l'immigration ont davantage tendance à se diriger vers le lycée professionnel que vers une formation en apprentissage : 25 % des lycéens professionnels sont d'origine immigrée et 20 % des apprentis<sup>18</sup>.

Le milieu familial, dans la mesure où il s'inscrit au sein d'une culture, a un impact certain sur les choix d'orientation et le type d'études privilégiées par les élèves. Ainsi, à titre d'exemples<sup>19</sup> :

- Les jeunes originaires d'Europe du Sud ont une plus forte appétence pour les études professionnelles et leurs débouchés rapides.
- Les jeunes originaires du Maghreb préfèrent davantage s'orienter vers des filières longues et générales et sont deux fois plus présents en voie scolaire.

Néanmoins, ces aspirations ne sont pas toujours satisfaites et, à caractéristiques scolaires et sociales équivalentes, ces jeunes subissent deux fois plus une orientation contrariée que la moyenne (à l'exception des jeunes d'origine portugaise). En toute logique, plus l'orientation sera contrariée et moins les chances d'obtenir le diplôme poursuivi seront élevées – ce qui est en effet le cas pour cette population.

### UNE MOINDRE DIVERSITÉ PARMIS LES ALTERNANTS

Ne mettons pas pour autant tous les jeunes en voie professionnelle dans le même sac. Les apprentis sont en effet moins nombreux que les lycéens à être nés à l'étranger (9,5 contre 17,3 %). Ils sont également moins nombreux à déclarer qu'au moins une autre langue que le français est parlée en famille (30 % contre 48 %)<sup>20</sup>.

## 3 L'origine géographique

Près d'un quart des moins de vingt ans réside dans une commune de moins de 2 000 habitants<sup>21</sup>. Or, grandir à Paris ou dans une métropole offre une richesse en termes d'opportunités sans commune mesure avec ce que proposent les territoires ruraux. À tel point que les parcours scolaires des jeunes vivant dans ces zones moins favorisées « sont marqués par des écarts à la moyenne voire des difficultés, selon une ampleur comparable à ceux qui caractérisent les élèves de l'éducation prioritaire. »<sup>22</sup>

Parmi les principaux obstacles qui se dressent sur le chemin de leur orientation, on note<sup>23</sup> :

- Un accès à l'information moins facile.
- Des ressources numériques de moins bonne qualité (quand elles ne sont pas inexistantes) qui entravent le développement des compétences afférentes.
- Des bassins d'emploi moins bien dotés qui réduisent le champ des possibles.
- Des distances contraignantes, si bien que, par exemple, 32 % des jeunes en zones rurales disent ne pas pratiquer d'activités extrascolaires (contre 20 % des jeunes de la région parisienne)<sup>24</sup>.

18. Ibid.

19. Yaël Brinbaum et Christine Guégnard (2012), « Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation », Formation emploi, 118.

20. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.

21. Salomé Berlioux (2020), Rapport de la mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes - Restaurer la promesse républicaine.

22. Ariane Azéma et Pierre Mathiot (2019), Rapport de la mission Territoires et réussite.

23. Salomé Berlioux (2020), op. cit.

24. Commissariat général à l'égalité des territoires (2017), Portraits de la France. Vers un baromètre au service de la cohésion des territoires.



## L'environnement social

### LES JEUNES DE MILIEUX SOCIAUX MOINS FAVORISÉS POUSSÉS VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE

# 32%

des jeunes en alternance  
estiment leur situation  
financière difficile voire  
très difficile

(Source : Association nationale des  
apprentis de France (2020), Enquête  
apprentissage)

Le milieu social des élèves ne joue pas sur leur orientation dès lors que leurs résultats sont bons voire très bons (soit pour trois élèves sur dix)<sup>25</sup>. Or, il se trouve que ce n'est pas cette catégorie aux performances académiques acceptables qui s'oriente prioritairement dans les voies en apprentissage.

Si l'on en croit les données de l'enquête 2013 auprès de la Génération 2010, 57 % des jeunes qui sortent de l'enseignement professionnel, apprentis et lycéens confondus, sont issus d'un milieu populaire défavorisé<sup>26</sup>. Par rapport aux élèves de milieu favorisé de même niveau scolaire, les élèves d'origine modeste ont une probabilité 93 % plus élevée d'être orientés en seconde professionnelle et 169 % plus élevée d'être orientés en CAP (à performances scolaires équivalentes), comme l'a montré une étude sur 6 000 élèves des académies de Paris, Créteil et Versailles<sup>27</sup>.

Cet écart peut trouver sa source dans de nombreuses différences, à commencer par une moindre implication des parents de milieux défavorisés dans l'accompagnement de leurs enfants. Il peut aussi s'expliquer, selon les auteurs de cette dernière étude, de façon plus profonde par « le sentiment que les facteurs sociaux et familiaux (habiter un quartier défavorisé, avoir des parents étrangers, avoir un membre de sa famille qui a réussi ses études et sa carrière) ont une large influence sur les chances de réussite future à niveau scolaire actuel égal. » Conviction qui peut être partagée au sein de la famille mais également au sein de l'équipe pédagogique.

C'est d'ailleurs ce que pointe une autre étude en montrant que, dès la quatrième, les parents des futurs bacheliers des formations générales de milieux plus favorisés sont mieux renseignés et envisagent des études plus longues pour leurs enfants<sup>28</sup>.

25. Nina Guyon et Elise Huillery (2014), Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire, Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP).

26. Ibid.

27. Ibid.

28. Sylvie Lemaire (2005), « Les premiers bacheliers du panel : aspirations, images de soi et choix d'orientation », Éducation et formations, n° 72.



## Baigner dans un milieu favorable

Indépendamment du sujet de l'alternance, le projet professionnel et, plus largement, l'ambition de l'élève sont en partie conditionnés par le milieu où il se trouve, comme le suggèrent les notions d'habitus et de capital scolaire chères à Bourdieu. Plus l'élève évolue dans un milieu où les adultes sont épanouis dans leur travail et lui renvoient une image positive de leurs métiers, plus il sera renforcé dans l'idée qu'il est possible de suivre de longues études, de briguer des postes valorisés ou d'emprunter sa propre voie pareille à aucune autre.



“**Dans le programme Master Grande École, environ 35 % de nos étudiants viennent d’Île-de-France. Mais dans le programme Bachelor, 70 % viennent de la région.**”

Pierre-Émile Ramauger  
Montpellier Business School

## DES ALTERNANTS UN PEU MOINS « DÉFAVORISÉS » QUE LES LYCÉENS PROFESSIONNELS

Toutefois, si l’on regarde de plus près les jeunes en apprentissage, leurs pères sont plus souvent en emploi au moment de leur sortie du système éducatif et leurs deux parents sont plus souvent en activité (là où les mères des jeunes en voie scolaire sont davantage mères au foyer)<sup>29</sup>.

Cette particularité n’est pas négligeable car les jeunes dont un membre de la famille est sans emploi attribuent une moindre importance à se projeter dans le milieu du travail et manifestent une confiance en soi et un sentiment d’efficacité personnelle plus faibles que les autres<sup>30</sup>.

Enfin, les jeunes dont le père est artisan, commerçant ou chef d’entreprise ont une bien plus grande probabilité de choisir l’alternance que les autres. Le rapport au travail au sein de leur entourage apparaît donc comme assez déterminant<sup>31</sup>.

## UNE MOBILITÉ SOUVENT CONTRAINTE

Sept élèves sur dix choisissant la voie professionnelle restent dans l’arrondissement de leur collège<sup>32</sup>. À l’inverse, une fois le bac réussi, six élèves sur dix choisissent une formation dans une autre zone d’emploi que celle de leur lycée<sup>33</sup>.

La question de la mobilité est un sujet sans doute deux fois plus crucial pour les alternants que pour les autres étudiants car il concerne le rapport non seulement au lieu de formation mais aussi à l’entreprise. On note ainsi que<sup>34</sup> :

- 52,8 % des alternants ont moins de 40 minutes de trajet pour rejoindre leur CFA.
- 73,5 % des alternants ont moins de 40 minutes de trajet pour rejoindre leur entreprise.

Enfin, la mobilité est étroitement liée aux moyens dont disposent les jeunes et plus leur milieu social sera favorisé, plus ils se révéleront mobiles. En ce qui concerne les bacheliers, par exemple<sup>35</sup> :

- Quand leur milieu social est plutôt défavorisé, 19 % poursuivent leurs études en dehors de leur académie.
- Quand leur milieu social est plutôt favorisé, 26% quittent leur académie initiale.



“**Les compagnons alternent deux semaines de cours et six semaines en entreprise, ce qui facilite leur mobilité.**”

Jean-Patrick Barrero  
(les Compagnons du devoir)

29. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.

30. Alessandro Bergamaschi, Catherine Blaya et Solange Ciavaldini-Cartaut (2016), « Les élèves en formation professionnelle au-delà des idées préconçues. Le cas des « lycées des métiers » », L’orientation scolaire et professionnelle, 45/1.

31. Marine Guilherm et Anne Testas (2019), « L’orientation en apprentissage après la troisième – Quel apport de la mesure de compétences conatives ? » Éducation & formations n° 100.

32. Nicolas Miconnet (2016), op. cit.

33. Jérôme Fabre, Émilie Pawlowski (2019), op. cit.

34. Association nationale des apprentis de France (2020), op. cit.

35. Jérôme Fabre et Émilie Pawlowski (2019), « Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l’offre de formation », Insee Première n°1727

“**Les autres boucheries, elles n’avaient pas une grosse clientèle. Et il y avait de la route, elles étaient à une dizaine de kilomètres.**”

**Théo, 16 ans, CAP boucherie**

Si on les compare aux jeunes du même âge ou du même niveau académique, les alternants cumulent deux difficultés en termes de mobilité : ils doivent trouver non seulement un CFA mais aussi une entreprise pour les accueillir. La proximité géographique est donc un critère essentiel à leurs yeux comme l’expriment les apprentis interrogés par Ludovic Pinard<sup>36</sup>. À la fois parce que leurs ressources financières sont limitées et parce qu’ils manifestent un fort attachement au tissu familial et local<sup>37</sup>.

Pour surmonter cet obstacle, les Compagnons du devoir accueillent leurs apprentis dans des maisons de compagnons qui leur procurent hébergement et restauration, système d’autant plus utile que, selon le métier visé, les jeunes peuvent être amenés à quitter leur académie d’origine. Ainsi, quand le pôle boulangerie-pâtisserie de Nîmes recrute plutôt localement, le centre de formation pour les matériaux souples de Pantin procède, lui, à un recrutement national.



36. Ludovic Pinard (2018), Une étude longitudinale de l’élaboration des projets des alternant-e-s dans deux formations du supérieur court, thèse de doctorat en sciences de l’éducation, université de Lorraine.

37. Ugo Palheta (2011), « Enseignement professionnel et classes populaires : comment s’orientent les élèves « orientés », dossier « Penser les choix scolaires », Revue française de pédagogie, n° 175.

## Quitter le pays quand on est apprenti

Selon Centre Inffo, 6 900 apprentis ont bénéficié d’une bourse Erasmus+ en 2018/19. Soit environ 1,5 % des apprentis.

En fait, les étudiants doivent quasiment toujours arbitrer entre une expérience en alternance et une expérience à l’étranger. « Les parcours qui combinent alternance et international sont surtout des effets d’opportunité », explique Pierre-Émile Ramauger (Montpellier Business School).

“J’ai l’impression que les jeunes sont moins flexibles, qu’ils ont des idées plus arrêtées qu’avant, qu’ils sont plus volatils.”

Sébastien Malige  
CFA Stephenson

## 5 Les représentations personnelles

On sait de longue date que les inspirations des jeunes sont en partie influencées par leur milieu social. Ce phénomène d’intériorisation se manifeste :

- Dans les représentations qu’ils ont des formations accessibles. Les filles peuvent ainsi accepter que certaines formations « ne soient pas pour elles » mais réservées aux garçons et donc les rayer spontanément du champ de leurs possibles.
- Dans les représentations qu’ils se font du monde du travail. C’est d’ailleurs une différence notable entre les apprentis et les lycéens professionnels : les premiers parlent davantage avec leurs parents de leurs métiers (16 % des lycéens ne savent pas ce que fait leur père et 25 % leur mère contre 7 et 13 % pour les apprentis<sup>38</sup>) et ont donc une meilleure appréhension du milieu qui les attend.
- Dans leurs rapports aux autres. C’est ainsi que « les préférences des élèves d’un milieu modeste sont influencées par le choix d’orientation des autres et tendent à s’y conformer, tandis que les élèves de milieu favorisé cherchent plutôt à s’en démarquer lorsque ceux-ci suivent les orientations les moins sélectives »<sup>39</sup>.

Même si les stages de troisième tentent de répondre à cette méconnaissance du monde professionnel, ils ne peuvent à eux seuls combler un tel déficit. Surtout, ils ne peuvent pas bousculer les idées reçues « remarquablement résistantes en ce qui concerne les modèles de sexe »<sup>40</sup> ou de compenser l’absence de repères identificatoires (parents, frères, sœurs...) dont on a pu voir l’importance chez les futurs alternants<sup>41</sup>.



38. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.

39. Nina Guyon et Elise Huillery (2014), op. cit.

40. Biljana Stevanovic, Pierre Grousseau et Alix de Saint-Albin (2015), op. cit.

41. Anna Testas, Marine Guillerm, Élise Pesonel (2018), op. cit.

### Des repères à reconstruire


Frédéric Delattre, directeur du pôle raccrochage de l’AFEV, raconte cette anecdote d’un alternant parti en pause déjeuner et revenu avec deux heures de retard : ne connaissant pas les commerces de son nouveau lieu de travail, il était allé acheter son kebab dans son quartier à lui, à l’autre bout de la ville, sans imaginer un instant le temps que ce trajet lui prendrait.

Depuis 30 ans, l’AFEV crée du lien entre campus et quartiers en développant des programmes de solidarité dans lesquels des milliers d’étudiant·es s’engagent auprès des enfants, des jeunes, des habitant·es des quartiers populaires. Présente dans 350 quartiers, organisant plus d’un million d’heures d’engagement solidaire par an, l’AFEV est le premier réseau d’intervention d’étudiants dans les quartiers populaires.





# Les impacts de la scolarité



Celle-ci impacte bien évidemment aussi les choix des jeunes. Le sujet du cursus scolaire et de son influence sur l'orientation vers l'alternance dépasse les portes de l'établissement. Il faut également regarder au niveau de l'académie et de la région si l'on veut examiner tout ce qui peut peser sur les choix du futur alternant.

# 1 Le parcours académique

## LA RÉUSSITE SCOLAIRE, PREMIER COUPERET

Depuis les années 1980, le chiffre de 80 % d'une classe d'âge obtenant le baccalauréat a fait figure d'objectif majeur pour les collèges et les lycées. Mais il n'y a pas un bac unique et tous ne se valent pas aux yeux des enseignants, des familles et des élèves. La voie générale reste la voie sacrée.

L'orientation des élèves dans les différentes filières se fait-elle alors :

- Selon leurs intérêts ? Pour beaucoup, ils sont flous, éphémères, changeants voire inexistant à cet âge. Ils s'accompagnent autant d'échecs, de renoncements et de frustrations que de découvertes et d'engouements. Et surtout, ils sont souvent peu voire non connus par l'équipe pédagogique.
- Selon leurs aptitudes personnelles ? Rien n'est mis en place au sein des établissements scolaires pour évaluer les hard skills ou les soft skills (compétences techniques ou compétences douces) des élèves et on ne peut que s'en remettre à la sensibilité personnelle de tel ou tel enseignant.
- En respectant leurs souhaits ? Même si la parole de l'élève et de ses parents est beaucoup plus écoutée aujourd'hui qu'hier, elle ne semble pas avoir un poids suffisant pour faire basculer un choix d'orientation. Par ailleurs, les tentatives en vue d'aider les élèves à concevoir un « projet » ne sont guère concluantes et entrent « en contradiction avec la réalité des filières et des pratiques en matière d'orientation »<sup>42</sup>.
- En fonction de leurs résultats académiques ? C'est le critère numéro un. Car ce sont les professeurs principaux qui sont responsables du sujet de l'orientation. Celle-ci se fait donc d'abord sur la base de champs que ces professeurs maîtrisent, à savoir les disciplines strictement scolaires.

On le voit, l'alternance n'a pas vraiment sa place à ce stade. Pour un grand nombre d'élèves, cette option ne sera abordée que si leur réussite scolaire s'avère insuffisante pour poursuivre sans encombre le cursus classique.

42. Eva Louvet et Yvette Duret (2017), « Choix d'orientation au lycée, motivation et parcours scolaires : une étude longitudinale », L'orientation scolaire et professionnelle, 46/2.

## Que disent les élèves de leurs choix d'orientation ?

Après une enquête sur 345 élèves en classe de première dans un lycée général et technologique de l'académie de Strasbourg, il apparaît que, pour choisir leur orientation, ils s'appuient :

- avant tout sur leurs capacités et les possibilités offertes par la filière ;
- sur l'intérêt pour les matières ;
- en dernier, sur un projet d'études ou professionnel déjà formalisé.

(Source : Eva Louvet et Yvette Duret (2017), op. cit.)



## PLUS ON EST EN DIFFICULTÉ, PLUS VITE ON EST ORIENTÉ

Plus les résultats scolaires sont bons et plus l'élève poursuit dans la voie générale et technologique : 91 % des élèves ayant eu au moins 10 au brevet optent pour cette voie<sup>43</sup>. À l'inverse, plus les résultats scolaires sont inférieurs à la moyenne et plus l'élève est incité à poursuivre dans la voie professionnelle : 77 % des élèves ayant eu au plus 8 au brevet optent pour une autre voie que la voie générale.

Ce que l'on constate, c'est que « Les bons élèves sont plutôt invités à sécuriser leur parcours, en posant des bases scientifiques et de réflexion (par exemple, deux ES [enseignements de spécialité] scientifiques et un d'humanités), les autres à élaborer des choix par défaut, qui profileront leur parcours et fermeront sans doute des portes. »<sup>44</sup>

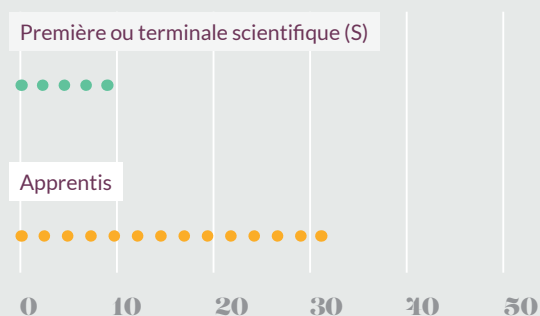
Et, de façon fort dommageable, nombre de jeunes ne choisissent pas de leur plein gré de suivre un enseignement technologique ou professionnel mais y sont donc incités au vu de leurs résultats scolaires. Comme le notait il y a plus de quinze ans déjà Jean-Paul Caille : « La part dans les différentes filières des orientations contraintes par des résultats insuffisants ou un refus de vœu d'orientation (...) est toujours élevée parmi tous les jeunes qui ne sont pas lycéens généraux. Elle atteint 41 % parmi les lycéens technologiques, concerne 45 % des apprentis et s'élève à 52 % quand le jeune est scolarisé dans l'enseignement professionnel. »<sup>45</sup>

“J’ai toujours eu des facilités à l’école mais j’ai toujours eu du mal à me sentir à ma place.”

Bernard, 20 ans, BTS mécanique

## PROPORTION D'ÉLÈVES DÉCLARANT LEUR NIVEAU INSUFFISANT POUR FAIRE CE QU'ILS VOULAIENT

(Source : Jean-Paul Caille (2005), op. cit.)



## Une prime à l'âge ?

Les employeurs semblent accorder une prime à l'âge chez leurs alternants : plus âgés, ils seraient plus matures et donc plus aptes à intégrer rapidement les codes de l'entreprise. Cet argument milite en défaveur d'une orientation rapide des jeunes vers l'alternance.

43. Nicolas Miconnet (2016), Parcours des élèves en difficulté scolaire Influence de l'offre de formation et de l'académie, MENESR-DEPP, bureau des études statistiques sur les élèves.

44. Carole Daverne-Bailly et Claudie Bobineau (2020), « Orienter et s'orienter vers l'enseignement supérieur dans un contexte de changement des politiques éducatives : incertitudes, choix, inégalités », Éducation et socialisation, 58.

45. Jean-Paul Caille (2005), « Le vécu des phases d'orientation en fin de troisième et de seconde », Éducation & formations n° 72.



“Les jeunes ont parfois été poussés à faire des études longues et nous disent « J’aurais voulu faire une formation courte mais je ne me l’autorisais pas ».”

Xavier Geoffroy (CEPROC)

## DE PLUS EN PLUS D’ALTERNANTS EN SITUATION DE RÉORIENTATION

Ce que constatent également tous les dirigeants de CFA interrogés, c’est que de plus en plus d’apprentis arrivent dans leurs filières à la suite d’une réorientation de leurs études voire d’une reconversion professionnelle complète. Thomas Bellouard, directeur de la Maison familiale rurale La Bonnauderie à Cholet, le confirme : « Même s’ils viennent encore souvent de troisième classique, de plus en plus de jeunes étaient avant en lycée général voire en BTS ou en licence ».

Là où environ 11 % des jeunes de la génération 2010 se sont réorientés en signant un contrat en alternance dans les trois ans suivant leur sortie de formation initiale.

## Après mon expérience au Canada, je suis revenue chez moi et je n’ai pas trouvé de travail. Ça m’a confortée dans l’idée de me reconverter.

Sophie, 40 ans, master recrutement

Claudine Gay, directrice adjointe de l’IUT Lumière Lyon 2, estime à « entre 20 et 35 %, selon les diplômés, la proportion de nos apprentis qui sont issus de la réorientation. Leur motivation intrinsèque étant très forte, leur taux de réussite est très bon. ».

Il arrive que ce mouvement naisse du contact même avec le métier choisi en apprentissage et c’est alors sur le terrain que les jeunes se rendent compte de leur « erreur »<sup>46</sup>. Si, en 2021, selon la Dares, les nouveaux signataires d’un contrat de professionnalisation ont pour 45 % plus de 25 ans (une augmentation de sept points par rapport à 2020), c’est peut-être qu’ils ont vécu cette prise de conscience tardive.

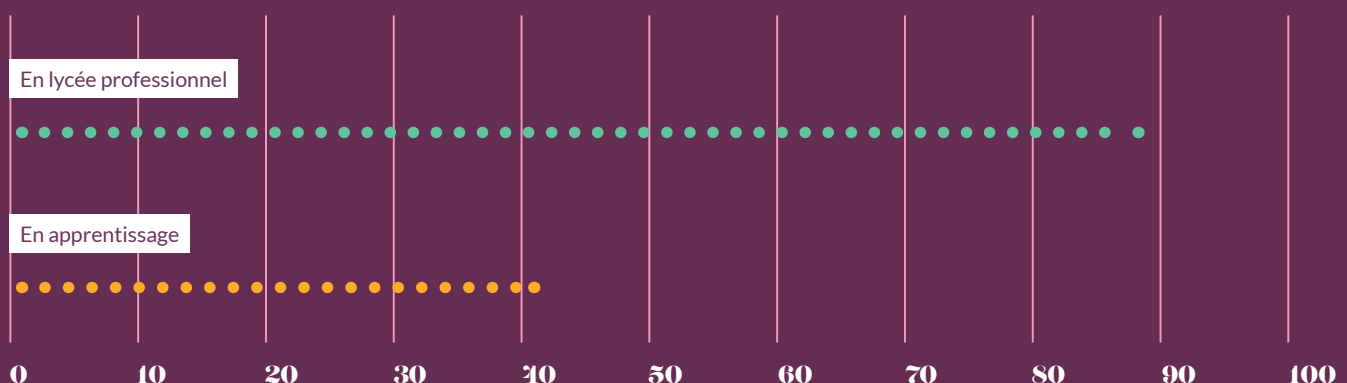
Toutefois, les dirigeants de CFA interrogés imputent plutôt cette tendance nouvelle à la crise sanitaire que beaucoup ont vécu comme un moment de remise en cause, se tournant vers une occupation plus riche de sens ou vers une vocation longtemps inassumée. Ainsi, plus d’un tiers des jeunes de la Génération 2017 ont confié que cet épisode les avait conduits à repenser leur projet professionnel<sup>47</sup>.

46. Marie-Hélène Jacques (2013), « Transition vers l’apprentissage - Choisir le CAP par apprentissage en fin de troisième : approches sociologiques de cette transition », Éducation et formation n° e-298-03.

47. Stéphane Jugnot, Mélanie Vignale (2022), « Enquête 2020 auprès de la Génération 2017 - La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ? » Céreq Bref n° 424.

## PROPORTION DES ÉLÈVES AU NIVEAU BAC PROVENANT DE TROISIÈME

( Source : DEPP (2021), op. cit.)



## La motivation scolaire

### MOINS ON EST MOTIVÉ PAR L'ÉCOLE, PLUS ON LA QUITTE

Les difficultés scolaires se traduisent aussi par une moindre motivation des élèves. Ainsi, moins ils sont motivés par l'école, plus ils ont de chances de se tourner vers l'apprentissage<sup>48</sup>.

Les apprentis expriment d'ailleurs sans détour ce désamour. L'affirmation :

- « Dès que j'atteindrai l'âge, je partirai du collège » est « tout à fait vraie » pour 22 % des futurs apprentis en CAP contre 11 % des futurs lycéens professionnels en CAP et 9 % en moyenne, tous les élèves confondus.
- « Je me demande bien ce que je fais au collège. Si je pouvais, je n'irais pas » est « tout à fait vraie » pour 14 % des futurs apprentis contre 8 % des futurs lycéens professionnels.<sup>49</sup>

### DES APPRENTIS AUX IDÉES PLUS CLAIRES

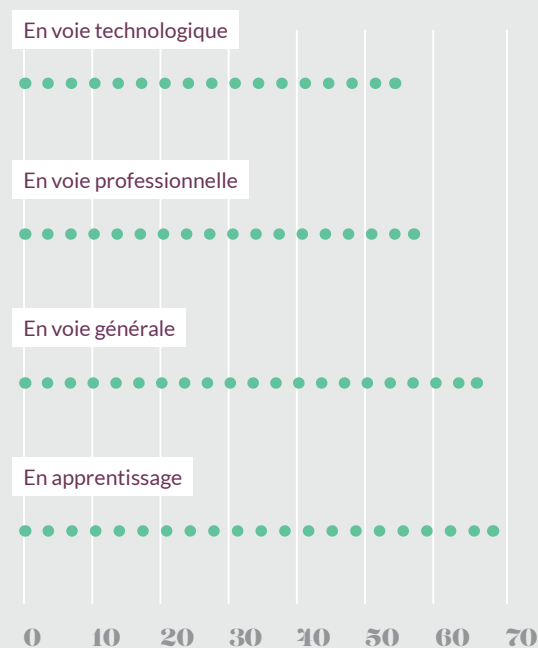
À l'heure des choix, les élèves de collège et lycée ne savent pas tous, loin de là, ce qu'ils veulent faire de leur avenir. Cependant ce brouillard n'est pas aussi dense pour tous. En effet, les futurs apprentis sont plus nombreux que les autres à avoir une vue précise de leur trajectoire (cf. figure 4). À l'opposé, les élèves qui intègrent la filière professionnelle, ont le sentiment d'avoir été « disqualifiés intellectuellement »<sup>50</sup> et de ne pas s'être vu offrir les moyens de décider de leur métier.

“ **Le désengagement avec l'école est multifactoriel : un rapport difficile aux adultes, une ambiance tendue dans la classe ou dans le collège voire un sentiment de harcèlement.** ”

Frédéric Delattre (AFEV)

### PROPORTION DE LYCÉEN(NE)S AYANT UNE VUE PRÉCISE DE CE QU'ILS OU ELLES VOULAIENT FAIRE AU MOMENT DE LEUR ORIENTATION

(source : Jean-Paul Caille (2005), op. cit.)



48. Marine Guilherm et Anne Testas (2019), op. cit.

49. Ibid.

50. Ibid.

“**Les élèves basent leurs choix avant tout sur leurs capacités (ou incapacités) et sur les possibilités offertes par les filières en termes de poursuite d'études, plutôt que sur leurs intérêts ou leurs projets.**”

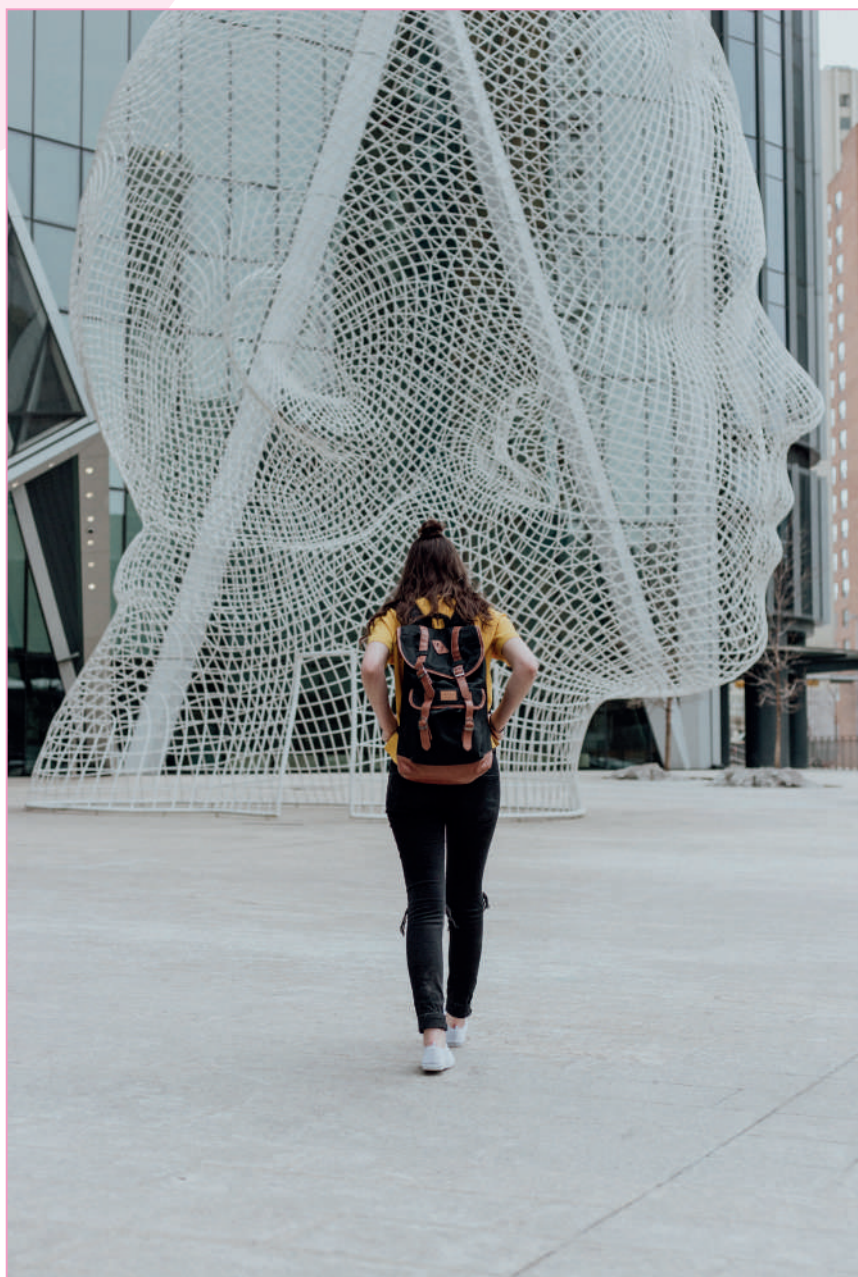
Eva Louvet et Yvette Duret  
(université de Strasbourg)

## UN SENTIMENT D'EFFICACITÉ PERSONNELLE SUPÉRIEUR

Depuis les travaux séminaux d'Albert Bandura, on connaît l'importance du sentiment d'efficacité personnelle sur la réussite scolaire et, plus tard, professionnelle des élèves et des étudiants<sup>51</sup>. Or, il se trouve que les futurs apprentis de troisième manifestent un sentiment d'efficacité supérieur à leurs homologues futurs lycéens professionnels, notamment sur le versant social de leurs aptitudes.

Cet écart pourrait s'expliquer par la nature-même du cursus : l'apprentissage exigeant de trouver un contrat auprès d'une entreprise, il attire et favorise la réussite des élèves au sentiment d'efficacité social supérieur – sentiment d'ailleurs renforcé par le succès de leurs démarches<sup>52</sup>.

En définitive, certains auteurs en concluent que ce sont les jeunes qui sont davantage prêts au marché du travail qui vont vers l'apprentissage et que leur meilleure insertion ne serait pas uniquement due au cursus mais également à un ensemble de prédispositions (sentiment d'efficacité personnelle, expériences familiales, etc.).



51. Lecomte Jacques (2004), « Les applications du sentiment d'efficacité personnelle », *Savoir* n° 2004/5.

52. Marine Guilherm et Anne Testas (2019), *op. cit.*

# 3 La connaissance et l'accessibilité des formations

## DES OPPORTUNITÉS CONDITIONNÉES PAR LA POLITIQUE RÉGIONALE DE FORMATION

Selon les académies, on identifie de grandes disparités en termes d'orientation post-collège (exemple : 62 % des élèves sont orientés vers la voie générale et technologique à Clermont-Ferrand contre 78 % à Paris). Tous les élèves cependant ne les vivent pas de la même façon. Ce sont surtout les destins scolaires des élèves les plus en difficulté qui semblent les plus influencés par la politique académique de formation. Tout comme les élèves ayant un lycée général et technologique dans le territoire de vie de leur collège ont plus de chance de suivre cette voie (1,13 fois plus), les élèves ayant une offre de formation professionnelle agricole ou par apprentissage importante poursuivent davantage dans la voie professionnelle.

Plus vous construisez de routes, plus vous aurez de voitures. Pareillement, plus vous ouvrirez de places en CFA, plus vous aurez d'apprentis. Est-ce vraiment aussi mécanique que cela ? Des chercheurs ont travaillé sur cette relation de cause à effet et il apparaît que « les régions qui dépensent davantage pour l'apprentissage, et dans lesquelles donc le nombre de centres de formation ou les volumes horaires d'enseignement, par exemple, sont élevés, ont une plus forte probabilité de voir s'accroître les effectifs d'apprentis. » Plus précisément encore, « une augmentation de 0,1 % du PIB régional des ressources correspond à une augmentation de 16 à 22 points de pourcentage du recours à l'apprentissage, plutôt qu'à la formation professionnelle par voie scolaire, à l'issue de la classe de troisième. »<sup>53</sup>

# 7 / 10

des élèves choisissant la voie professionnelle restent dans l'arrondissement de leur collège.

(source : Nicolas Miconnet, op. cit.)

## UNE OFFRE LOCALE DE FORMATION INÉGALEMENT RÉPARTIE

Évidemment, toutes les régions, toutes les académies et tous les arrondissements ne sont pas égaux devant l'apprentissage. En 2019-2020, alors que les apprentis en CFA représentaient en moyenne 5,6 % des élèves et étudiants du secondaire et du supérieur en France, ils comptaient pour 8,1 % des effectifs dans l'académie de Poitiers et 4,4 % dans celle de Créteil, par exemple<sup>54</sup>.

Nicolas Miconnet a ainsi isolé 66 arrondissements (sur 342, soit 19 %) auxquels on peut raisonnablement associer une « tradition d'apprentissage ». Ils sont surtout ruraux et comptent 1,52 fois plus d'apprentis que la moyenne nationale<sup>55</sup>. On les retrouve à peu près partout sur le territoire avec une densité plus importante en Alsace ou en Normandie et moindre en Occitanie ou en Bretagne. À l'opposé, 30 % des arrondissements accusent une offre d'enseignement professionnel très peu développée.

53. Manon Garrouste, Francis Kramarz et Carmelo Zizzo (2018), « L'accès à la formation en apprentissage : une question de ressources régionales ? », Formation emploi, 142.

54. DEPP (2020), Références et repères statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche.

55. Nicolas Miconnet (2016), op. cit.



“Le taux de pression est très élevé et n’incite pas les étudiants à postuler. Pourtant, chez nous, comme on ne tient pas compte principalement des résultats scolaires, il ne devrait pas les freiner.”

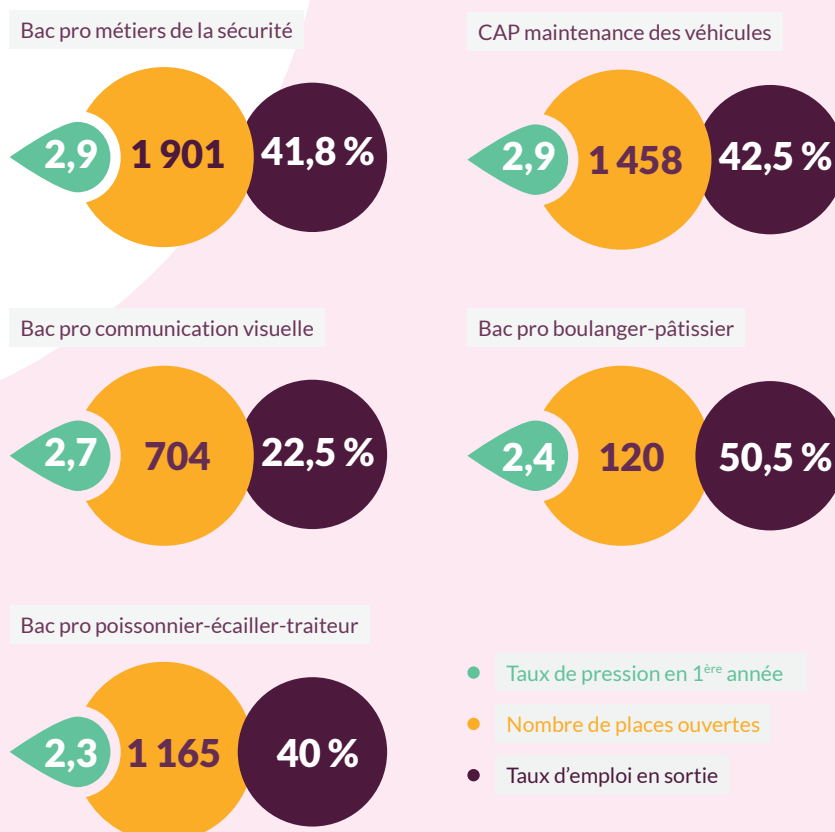
Claudine Gay  
(IUT Lumière Lyon 2)

Ces disparités vont avoir un effet direct sur le « taux de pression » des formations, autrement dit le niveau de la demande par rapport à celui de l’offre de formation. Plus la demande sera supérieure à l’offre, plus le taux de pression sera élevé (cf. tableau 1). Cette tension vient donc s’ajouter à la recherche d’une entreprise pour rendre plus difficile le chemin vers l’apprentissage des élèves les moins favorisés. Et ce n’est pas anodin car ils associent facilement la sélectivité des formations à la pénibilité ressentie des procédures de candidature et d’admission<sup>56</sup>.

## LES CINQ FILIÈRES PROFESSIONNELLES AU TAUX DE PRESSION LE PLUS ÉLEVÉ

(lecture : on compte 2,9 candidats par place disponible en CAP des véhicules)

Source : data.education.gouv.fr (chiffres 2019)



56. Marion Valarcher (2020), « Ça veut dire quoi «non-sélectif»? Ils prennent tout le monde?! » - La socialisation des lycéen-ne-s à la sélection, in Marianne Blanchard et al., coord. (2021), « Sélections, du système éducatif au marché du travail », Cereq échanges n°16.

## Une affectation différente selon la filière

En tant qu’élève, si vous êtes admis en voie générale et professionnelle, vous aurez une place attribuée automatiquement dans le lycée de votre secteur. Mais si vous êtes affecté en voie professionnelle, dans la mesure où le nombre de places est limité, il vous faudra procéder à plusieurs vœux dans des établissements voire des spécialités différentes. En espérant que le premier soit exaucé.

Et si vous voulez poursuivre en apprentissage ? Il vous faudra alors commencer par signer un contrat avec une entreprise d’accueil.



« **Même quand on a de bons contacts avec les professeurs principaux, si la direction change, il faut parfois recommencer de zéro.** »

Céline Boutry (Pôle Formation 74)

## UNE INFORMATION PARTIELLE DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS

Parmi les lycéens qui ont atterri en lycée professionnel, la moitié n'avait pas idée que leur cursus pouvait également être réalisé en apprentissage<sup>57</sup>. Avoir une meilleure connaissance des options possibles aurait-il changé leur choix ? Même si le niveau d'information ne semble pas avoir un impact énorme en fin de collège, plus l'élève avance dans sa scolarité et plus il joue sur son orientation<sup>58</sup>.

Or, ce que l'on constate en écoutant les directeurs de CFA, c'est qu'il n'existe aucun dispositif institutionnalisé pour faire connaître et valoriser les formations en apprentissage au sein des collèges et des lycées. « L'année dernière, trente classes ont visité notre CFA », s'enorgueillit Xavier Geoffroy, directeur général du CEPROC, un CFA spécialisé dans les métiers de bouche. Mais dans la plupart des cas, trente classes, c'est trente partenariats avec trente professeurs principaux. Et même si Thomas Bellouard, directeur de la MFR La Bonnauderie, confie « Aujourd'hui, beaucoup d'établissements viennent directement nous voir », ces relations sont construites patiemment, à force de journées portes ouvertes et de rencontres dans les forums. En l'absence de cadre facilitant, les CFA déploient donc une grande variété de moyens (sites internet, réseaux sociaux, événements...) pour se faire connaître auprès des jeunes. À tel point que Sébastien Malige, directeur général du CFA Stephenson, déplore que : « De nos jours, le centre de formation est devenu un centre de recrutement. »



57. Prisca Kergoat (2020), « Les coulisses de la formation professionnelle - Processus de sélection à l'entrée de l'apprentissage » in Marianne Blanchard et al., coord. (2021), « Sélections, du système éducatif au marché du travail », Cereq échanges n°16.

58. Nina Guyon et Elise Huillery (2014), op. cit.

# 57%

Proportion d'apprentis  
en CAP ou bac pro  
passés par Affelnet

(Source : Marie-Laurence Jaspar  
(2020), op. cit.)

## L'ABSENCE D'EXHAUSTIVITÉ D'AFFELNET ET DE PARCOURSUP

En 2018, 67 900 élèves de troisième, soit près de 20 % des élèves, ont formulé un vœu d'affectation vers la voie de l'apprentissage dans l'application Affelnet et un peu plus de la moitié ont placé ce vœu en premier.

Quelques mois plus tard, environ 40 000 élèves sont entrés en CAP ou en bac professionnel en apprentissage. Or, plus d'un quart de ces apprentis (11 300 exactement) n'ont pu être identifiés dans Affelnet. Soit parce qu'ils n'ont pas formulé de vœux vers l'apprentissage, soit parce que l'établissement où ils se trouvent n'est pas enregistré dans l'application. Soit encore parce qu'ils ont essayé mais ont fini par abandonner compte tenu du manque de visibilité de ces filières sur l'application.

Il apparaît en effet que 19 % des CFA et 40 % des formations (un CFA pouvant dispenser plusieurs formations) ne sont pas recensés dans Affelnet. En définitive, comme le montre Marie-Laurence Jaspar dans son étude, « seuls 57 % des 40 400 apprentis entrant en première année de formation et venant de troisième avaient formulé au moins un vœu en apprentissage dans la procédure d'affectation »<sup>59</sup>.

Il n'est pas inutile de souligner que le recours à Affelnet varie beaucoup selon les académies et que cette propension est liée à l'importance de l'apprentissage dans chaque académie.

Quant à l'application Parcoursup, qui regroupait en 2022 la bagatelle de 19 500 formations, elle ne répertoriait en 2019 que 63 % de toutes les formations accessibles après le bac et comptait 24 % de ses formations en apprentissage en 2020<sup>60</sup>. La mission interministérielle confiée à Guillaume Houzel et visant à lever les freins à l'essor de l'apprentissage a d'ailleurs œuvré pour une meilleure prise en compte de ces cursus.



59. Marie-Laurence Jaspar (2020), op. cit.

60. Parcoursup, bilan de la procédure d'admission 2020, dossier de presse.





# Le rôle du monde du travail

Le monde du travail, et plus précisément celui du secteur privé (tant l'alternance est encore peu présente dans le secteur public) constitue le troisième jeu de forces qui influe sur l'orientation vers l'alternance. Car l'élève ou, dans une moindre mesure, l'étudiant qui envisage de se tourner vers un cursus en alternance envisage par la même occasion d'appréhender un monde qui lui est grandement inconnu. Il ne sait rien de sa capacité à y évoluer ni des qualités qui vont être attendues de lui. C'est au fond un ensemble d'épreuves, au sens où l'entendent Luc Boltanski et Ève Chiapello<sup>61</sup>, qu'il va devoir découvrir et surmonter.



---

61. Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, collection tel, éditions Gallimard.



“La majorité des étudiants n’a pas de piste lorsqu’ils s’inscrivent chez nous et nous les accompagnons dans leur recherche *via* des ateliers de CV, de lettre de motivation, LinkedIn, de techniques de recherche d’alternance et de coaching individuel.”

Hoang-Anh Darphin (CFA Afia-EFREI)

## 1 Des compétences insoupçonnées

La première des spécificités de l’alternance est bien sûr la relation à l’entreprise. On ne devient pas alternant sans avoir réussi sa recherche d’entreprise. Et on ne réussit pas sa recherche d’entreprise sans maîtriser certaines compétences, bénéficier d’un réseau et/ou être accompagné.

Et ces compétences requises sont du seul ressort de l’élève ou de l’étudiant car on ne peut pas dire que l’école s’attache à les identifier ni à les développer.

Circonscrire ses attentes, cibler sa recherche, prendre des initiatives, faire preuve d’entregent ou d’ouverture sont donc des capacités qu’il doit apprendre par lui-même – les chercheurs parlent d’un « curriculum caché »<sup>62</sup>. Ce qui explique que la difficulté à trouver une entreprise d’accueil soit classée par les alternants comme la première de toutes (elle est citée par 40 %<sup>63</sup>) et que la majorité (55 %) trouve l’entreprise avant de trouver le CFA<sup>64</sup>.



62. Guillaume Ruiz et Gaële Goastellec (2016), « Entre trouver et se trouver une place d’apprentissage : quand la différence se joue dans la personnalisation du processus », Formation Emploi n° 133.

63. Observatoire de l’alternance, 1re édition (2021).

64. Émilie Cupillard, Sébastien Durrier, Alexandra Louvet (2020), « Les conditions d’accès à l’apprentissage dans le secondaire en 2018 à la sortie de la classe de troisième Premiers résultats de l’enquête Oripa » in Marianne Blanchard et al., coord. (2021), « Sélections, du système éducatif au marché du travail », Cereq échanges n°16.

## Faut-il avoir trouvé son entreprise pour postuler en apprentissage ?

Atelier sur la rédaction de CV et de lettre de motivation, mise à disposition d’un conseiller du côté des Compagnons du devoir, accompagnement à la recherche d’entreprise du côté de l’EFREI et du CFA Afia, réseau d’entreprises partenaires du côté de Montpellier Business School... De plus en plus d’établissements viennent en aide à leurs élèves au moment de trouver un contrat – « Sinon, on fait de l’alternance pour des gens qui n’en ont pas besoin », affirme Claudine Gay (IUT Lumière Lyon 2) qui revendique une « alternance militante de qualité ».

# 64%

Proportion de CFA n'ayant pas aidé leurs alternants dans leur recherche d'une entreprise

(Source : Association nationale des apprentis de France (2020), op. cit.)

“**Je me suis dit qu'il y aurait toujours des écoles, alors j'ai d'abord cherché à trouver l'entreprise.**”

Omar, 24 ans, master recrutement

En creusant du côté des lycéens qui n'ont pu aller en apprentissage malgré leur envie, on remarque que 56 % n'ont même pas entamé de processus de recherche d'une entreprise pour trois grandes raisons<sup>65</sup> :

- 42 % « ne savent pas comment s'y prendre ».
- 33 % se disent « timides »
- 23 % « ne connaissent pas d'entreprise ».

## 2

### Trouver une entreprise prend du temps

Compétences, réseau, accompagnement : voilà ce qui peut accélérer la signature avec une entreprise. Mais dans bien des cas, elle ne survient pas au premier contact. Selon les panels, entre 20 et 30% des lycéens et des apprentis déclarent avoir consacré plus de trois mois à leur recherche et 25 % estiment avoir approché entre 20 et 50 entreprises<sup>66</sup>.

Les apprentis mettent d'ailleurs globalement plus de temps à trouver leur entreprise que les lycéens à trouver leur stage (seuls 3 % des lycéens y ont passé plus de trois mois). On peut également supposer qu'il est plus facile d'activer son réseau pour trouver un stage qu'un contrat d'apprentissage dans la mesure où 49 % des lycéens (contre 28 % des apprentis) disent n'avoir consacré qu'une journée à leur recherche.

Ce sont alors d'autres qualités qui sont exigées des futurs alternants : de la persévérance, une capacité à se remettre en cause ou à trouver du soutien mais aussi le sentiment d'efficacité personnelle qui permet de croire en ses chances de succès malgré les difficultés rencontrées.

“**Ça a été très difficile de trouver un employeur (...) mais je me suis accrochée, j'ai aussi été pas mal soutenue par ma famille et mon copain.**”

Zoé, 19 ans, BTS secteur agricole

65. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.

66. Ibid. ; Émilie Cupillard, Sébastien Durrier, Alexandra Louvet (2020), op. cit.

« Quand on toque aux portes des agriculteurs, on dit « bonjour, j'ai dix-neuf ans, je n'ai pas d'expérience, je suis une fille, mes parents ne sont pas du milieu agricole » et bah on vous répond « allez voir ailleurs ». »

Zoé, 19 ans, BTS secteur agricole

## Des discriminations à surmonter

L'alternant est un salarié comme un autre qui rencontre les mêmes difficultés au moment de son recrutement qu'un autre candidat. Parmi celles-ci, la question des discriminations à l'embauche est sans doute un peu à part dans la mesure où elle reste globalement difficile à évaluer.

Ainsi, 15 % des jeunes (apprentis et lycéens confondus) interrogés par Prisca Kergoat déclarent avoir subi des discriminations lors de la recherche d'un contrat d'apprentissage<sup>67</sup>. En approfondissant le sujet, elle avance même que « ce taux de discrimination est très certainement sous-estimé » car « une des premières caractéristiques des discriminations ressenties est la difficulté à les objectiver et donc à les identifier. »

Le fait que les filles aient plus de mal à s'insérer dans des filières traditionnellement vues comme masculines que les garçons dans des filières féminines ou encore le fait que les jeunes issus de l'immigration soient plus nombreux à ne pas trouver d'entreprise peuvent vraisemblablement être considérés comme des illustrations de ces discriminations.

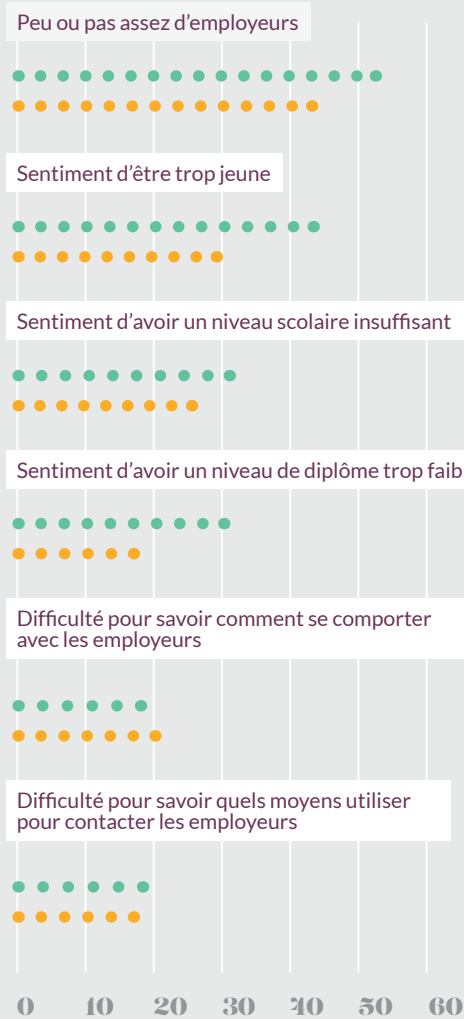


67. Ibid.



## POUR QUELLES RAISONS LES ÉLÈVES DE TROISIÈME ESTIMENT-ILS DIFFICILE DE TROUVER UNE ENTREPRISE ?

Source : Émilie Cupillard, Sébastien Durrier, Alexandra Louvet (2020), op. cit.



- Candidats n'ayant pas signé de contrat
- Candidats ayant signé un contrat



## Des cursus très exigeants

Sans doute moins valorisée hier, la voie de l'apprentissage redore peu à peu son image. D'autant plus que, malgré les représentations d'une large frange des acteurs de l'orientation, « L'apprentissage n'a jamais été une voie de relégation », martèle Sébastien Malige (CFA Stephenson). Elle peut même s'avérer très sélective : ainsi, 30 % des lycéens professionnels auraient préféré suivre leur cursus en apprentissage mais n'y sont pas parvenus – cf. schéma ci-dessous.

Le niveau d'exigence attendu est-il de nature à détourner certains postulants ? En cours de formation, 75 % des alternants considèrent le rythme de travail (études/entreprise) « assez » voire « trop » intense. C'est dire si la voie de l'alternance n'est pas de tout repos. Et les jeunes qui l'ont écartée d'eux-mêmes en sont bien conscients : 53 % estiment qu'il est difficile de travailler tout en suivant des études et 48 % pointent le manque de temps libre qui en résulte<sup>68</sup>.

Cette exigence, dont on a surtout tendance à louer les bienfaits en termes de maturité ou d'autonomie, comporte certains revers dans la mesure où elle s'accompagne de la découverte des inégalités, des rapports de classe et des discriminations à l'embauche. Elle demande à des adolescents ou à de jeunes adultes de quitter plus vite que les autres leur état d'insouciance et de faire très vite évoluer la façon dont ils se perçoivent dans le présent comme dans l'avenir. Cette transition peut être brutale et tous ne sont pas prêts à la vivre.

# 61%

Proportion d'alternants ayant « parfois » ou « souvent » du mal à concilier travail et études.

(Source : Observatoire de l'alternance (2022), op. cit.)

“**Les employeurs sont très sensibles à la posture personnelle qui justement pose souvent problème chez les jeunes décrocheurs que nous voulons aiguiller vers l'alternance.**”

Frédéric Delattre (AFEV)

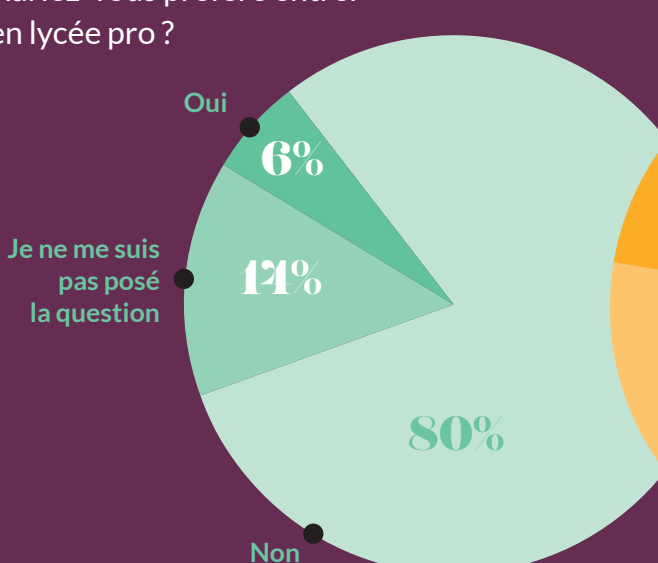
68. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.

## PROPORTION D'ÉLÈVES AYANT OBTENU L'ORIENTATION SOUHAITÉE

(source : Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.)

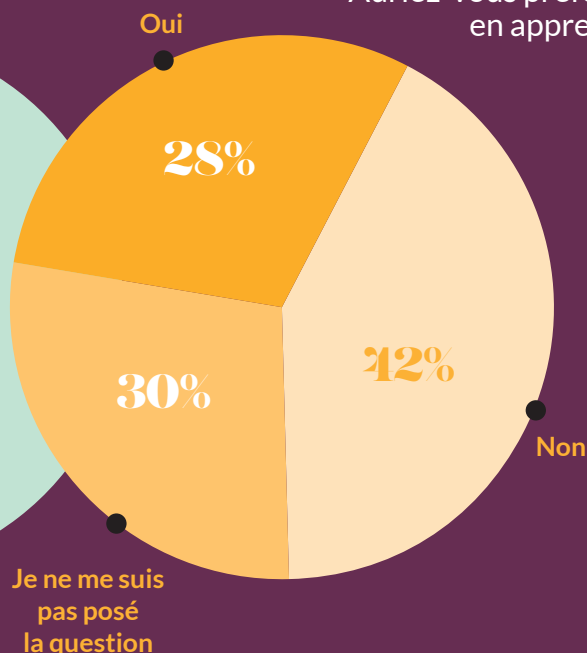
### Apprenti(e)s

Auriez-vous préféré entrer en lycée pro ?



### Lycéen(ne)s

Auriez-vous préféré entrer en apprentissage ?





# L'incidence des intérêts personnels

Pour terminer notre analyse, il reste à examiner les vecteurs qui touchent aux appétences et aux traits de personnalité des alternants eux-mêmes. Dans leurs attentes, dans leurs goûts, dans leurs centres d'intérêt, peut-on voir chez les alternants des caractéristiques plus affirmées que chez leurs homologues de la voie scolaire ?

# 1 Un attrait plus net pour le métier poursuivi

## 20%

des élèves de troisième n'ont aucune idée d'orientation.

(Source : Nina Guyon et Elise Huillery (2014), op. cit.)

## SAVOIR CE QUE L'ON VEUT

Est-ce anormal de ne pas avoir d'idée précise, lorsqu'on a quatorze ou quinze ans et que l'on termine son année de troisième, de ce que l'on veut faire plus tard ? De ce que l'on veut faire au lycée ? Et la même question a toute sa légitimité en fin de lycée voire plus tard, comme le montre une étude sur des étudiants de licence : plus ils avancent en âge, moins ils expriment d'indécision généralisée ou un manque général de motivation à décider<sup>69</sup>.

À quels moments, avec quelles initiatives, à l'exception notable du stage de troisième, le cursus du second degré apprend-il aux élèves à identifier et formuler leurs goûts, leurs aspirations, leurs souhaits d'avenir ? L'apprentissage de l'orientation fait figure de grande absente de notre système scolaire.

Ainsi, lorsqu'on interroge des élèves de troisième sur l'orientation qu'ils préféreraient pour l'année à venir, 20 % ne donnent pas de réponse<sup>70</sup>. La même enquête pointe d'ailleurs que les élèves d'origine sociale défavorisée ou intermédiaire sont 21 % à ne pas renseigner d'orientation préférée contre 14 % de leurs camarades de milieu favorisé.



69. Isabelle Faurie (2012), « Sentiments d'efficacité personnelle et dynamique du projet professionnel », *Psychologie du Travail et des Organisations* 18/1.

70. Nina Guyon et Elise Huillery (2014), op. cit.

## Comment se formule un souhait d'orientation ?

Quel est le processus réflexif des élèves qui formulent un souhait d'orientation (et 70 % n'en donnent qu'un) ?

Il peut être décomposé en quatre modalités :

- L'espoir de ce que je peux devenir, ce qu'on attend de moi.
- Ce que je peux vouloir librement.
- Ce que j'imagine que je serai, selon des modèles.
- Ce que je peux faire marcher, par l'expérience et les apprentissages concrets.

(Source : d'après Erik Erikson, cité in Marie-Hélène Jacques (2016), « Quatre ans après le collège : retour sur les parcours d'aspirants apprentis », *Formation emploi*, 136)



## DE L'INTÉRÊT AU PROJET

Plus le choix d'orientation de l'élève sera conforme à son intérêt personnel, plus il présentera une motivation élevée. Or, comme le montre l'étude d'Eva Louvet et Yvette Duret<sup>71</sup>, ce critère n'est pris en compte en priorité ni par le système scolaire ni par les élèves qui ont intériorisé le fonctionnement de ce système. Plus précisément encore, « ni les élèves suivant les filières les moins prestigieuses ni ceux suivant les filières les plus valorisées ne se sont prioritairement basés sur leurs intérêts et leurs projets. »

C'est pourtant cet intérêt personnel que les CFA recherchent : « On ne regarde que la motivation et un niveau minimal en Français », confie ainsi Xavier Geoffroy (CEPROC).

Or, si l'on se penche sur les vœux émis par les élèves de troisième via l'application Affelnet, on constate bien que seul un tiers des futurs apprentis s'est contenté de vœux dans l'apprentissage (58 % ont en revanche ajouté des vœux vers des formations en lycée professionnel)<sup>72</sup>.

Et peut-être alors faut-il prendre quelques distances avec cette notion très contemporaine de projet, surtout « qu'elle peut avoir une portée culpabilisante », selon Frédéric Delattre (AFEV). Et puis qui dit motivation ne dit pas nécessairement projet. C'est par exemple ce que l'on constate avec des alternants en licence chez qui, loin de constituer un moteur préalable, « l'intérêt pour la spécialité se forge ou se confirme souvent peu de temps avant l'inscription » dans la filière<sup>73</sup>.



## Absence de projet et absence de motivation

Il semble y avoir un lien entre absence de projet professionnel et absence de motivation, comme le suggère une étude sur des étudiants de licence. Ceux qui sont incapables de formuler des intentions concernant leur avenir professionnel se révèlent également les moins motivés. L'inverse toutefois n'est pas exact : avoir un projet professionnel précis n'est pas gage d'un niveau élevé de motivation intrinsèque pour les études.

(Source : Isabelle Faurie (2012), op. cit.)

71. Eva Louvet et Yvette Duret (2017), op. cit.

72. Marie-Laurence Jaspar (2020), « L'orientation vers l'apprentissage à la fin de la troisième : que nous apprend Affelnet sur l'inscription des jeunes en CFA au 31/12/2018 ? » in Marianne Blanchard et al., coord. (2021), « Sélections, du système éducatif au marché du travail », Cereq échanges n°16.

73. Ludovic Pinard (2018), op. cit.



“**Nos étudiants sont en fin de parcours académique et ils savent exactement pourquoi ils sont là.**”

Mélanie Pottier  
(CFA The Adecco Group)

## **VISER UN MÉTIER PLUTÔT QUE CHERCHER UN TRAVAIL**

Si, et c'est bien normal, les alternants n'ont pas tous un projet professionnel clair, s'ils ne sont pas tous mus par la passion et la vocation, il n'en reste pas moins qu'ils manifestent davantage<sup>74</sup> :

- Un besoin d'être dans l'action (16 points d'écart entre apprentis et scolaires).
- Un intérêt pour un métier précis (5 points d'écart).

Ces deux traits sont parmi les trois premières raisons d'orientation qu'ils invoquent quand on les interroge (avec l'obtention d'un diplôme). Et Xavier Geoffroy (CEPROC) de confirmer : « Pour beaucoup, le premier moteur, c'est le métier. Ils veulent exprimer leur personnalité au travers de leurs productions. »

Cette motivation est certainement à relier avec la recherche d'une insertion rapide et sécurisée dans le monde professionnel. Les élèves qui ne se reconnaissent pas dans le système scolaire vont chercher, dans l'univers professionnel, un autre environnement où affirmer une identité jusque-là mal vécue au travers de « deux composantes indissociables : l'action et la socialisation »<sup>75</sup>. Dans cette quête, l'alternance a un avantage de taille sur la filière classique : « Les étudiants viennent y chercher du concret », estime Claudine Gay, directrice adjointe de l'IUT Lumière Lyon 2. C'est alors pour eux un peu comme si leur objectif d'insertion se matérialisait dès la phase de leurs études. La dimension « professionnelle » (et donc professionnalisante) de leur filière est pour ces apprentis un critère bien plus fondamental que pour les étudiants sous statut scolaire<sup>76</sup>.

**51%**

des alternants bac+5 ont choisi l'alternance pour confronter leurs connaissances à la réalité du métier.

(Source : Observatoire de l'alternance)

“**J'ai toujours aimé le milieu du luxe (...). Mon grand-père a travaillé aussi pour des maisons françaises de luxe et ma grand-mère était dans la couture... donc j'ai dit j'aime le luxe, j'aime les sacs de luxe, autant apprendre à les faire et c'est comme ça que j'ai trouvé la maroquinerie.**”

Elsa, 20 ans, BTS métiers du cuir

74. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.

75. Ludovic Pinard (2018), op. cit.

76. Ibid.



«**Certaines familles viennent se renseigner plus d'un an à l'avance.**»

Thomas Bellouard  
(MFR La Bonnauderie)

## UN ENTOURAGE FAMILIER AVEC L'APPRENTISSAGE

Cet attrait du métier semble souvent puiser, chez les alternants, dans une histoire familiale. On l'a vu, un père artisan, commerçant ou chef d'entreprise accroît de beaucoup les chances de suivre sa formation en apprentissage. De fait, la famille a un rôle essentiel dans la connaissance du milieu professionnel ou de la formation visée – et même le premier rôle selon une étude sur les BTS en alternance<sup>77</sup>. Elle offre l'accès à une culture générale du travail, on y parle tâches, relations professionnelles, collègues, clients, entreprises...

C'est pourquoi, en entamant leur parcours en alternance, « les apprentis pénètrent un univers connu, souvent expérimenté et valorisé par la famille »<sup>78</sup>. Ainsi, dans les entretiens qu'elle a réalisés, Marie-Hélène Jacques note que tous les apprentis citent au moins une personne ressource (et parfois quatre ou cinq) de leur entourage dans le domaine professionnel qui les concerne alors que les autres jeunes n'en citent aucune<sup>79</sup>.



77. Valérie Cohen-Scali et Valérie Capdevielle-Bougnibas (2010), « L'alternance : approches psychologiques », *Psychologie du travail et des organisations*, 17.

78. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.

79. Marie-Hélène Jacques (2013), op. cit.

“J’ai un oncle qui avait sa boutique. Et mon père est issu du milieu de la cuisine.”

Maxime, 19 ans, bac pro boulangerie-pâtisserie

“Pour certains jeunes, l’alternance est une voie vers l’indépendance.”

Clothilde Bourdin  
(Talis Business School)

## 2

### Un plus grand besoin d’autonomisation

#### LA RÉMUNÉRATION COMME VECTEUR D’ÉMANCIPATION

Comment les jeunes financent leur scolarité ? 58 % citent l’aide financière de leur famille. Néanmoins, ce n’est pas parce qu’ils disposent d’un soutien de leurs proches qu’ils ne font pas appel à d’autres moyens. Parmi les autres ressources exploitées sont évoqués les bourses sur critères sociaux (pour 29 %) ou l’emploi rémunéré (27 %)<sup>80</sup>. Mais avant ça, 45 % des jeunes ont puisé dans des contrats en alternance, des indemnités de stage ou des allocations et bourses au mérite<sup>81</sup>.

C’est sans doute pourquoi, lorsqu’on interroge les alternants, ils déclarent avoir préféré la voie de l’alternance à la voie scolaire pour deux raisons principales<sup>82</sup> :

- Acquérir une première expérience professionnelle :  
43 % des alternants se reconnaissent dans cette motivation.
- Toucher une rémunération durant ses études :  
42 % des alternants se reconnaissent là.

Sébastien Malige (CFA Stephenson) le confirme : « L’aspect financier est réel et capital, les jeunes viennent aussi chez nous parce que la formation est gratuite et que leur travail leur procure un salaire. » La question du financement des études elles-mêmes se pose en effet, et peut-être de façon plus prégnante pour les alternants bac+5 qui sont 42 % à y voir une des raisons de leur choix d’orientation.

Le sujet en revanche est d’une importance bien moindre chez les alternants plus jeunes, y compris s’ils sont issus de familles défavorisées : « Très peu d’élèves d’origine modeste anticipent des difficultés logistiques et financières (...) concernant les orientations qu’ils connaissent après la troisième », notent ainsi deux chercheuses<sup>83</sup>.

# 42%

La perspective de toucher une rémunération a joué dans leur choix d’orientation pour 42 % des alternants

(Source : Observatoire de l’alternance (2022), op. cit.)



80. DEPP (2021), op. cit.

81. Thomas Couppié, Emilie Gaubert, Elsa Personnaz (2022), Enquête 2020 auprès de la Génération 2017 – Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu’à..., Cereq Bref n° 422.

82. Observatoire de l’alternance, 1<sup>re</sup> édition (2021)

83. Nina Guyon et Elise Huillery (2014), op. cit.



## L'AUTONOMIE PAR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Ce besoin d'autonomisation se traduit également par une envie d'accéder plus rapidement à la vie active, au marché du travail et au monde professionnel. C'est d'ailleurs ce qui va nettement distinguer les élèves de troisième qui se dirigent vers l'apprentissage plutôt que vers le lycée professionnel : tout en poursuivant leurs études, ils estiment avoir déjà un pied dans le monde du travail à l'opposé d'un lycée qui, à leurs yeux, symbolise encore l'école et semble leur garantir une moins bonne insertion<sup>84</sup>. Comme le confie Olivier Lefèvre, directeur de l'AFTRAL Gennevilliers, un CFA spécialisé dans le secteur du transport et de la logistique : « Ils savent qu'ils touchent directement au monde de l'entreprise et que des propositions concrètes les attendront à la fin de leur formation ».

“**Avant même de commencer [ma formation], je savais que le métier de computer scientist était en forte demande.**”

Melis, 23 ans, école d'ingénieur

84. Prisca Kergoat, coord. (2017), op. cit.



# # Conclusion

L'alternance a encore de beaux jours devant elle. Et pas seulement parce que les pays tels que la Suisse qui l'ont développée de longue date ont un taux de chômage des jeunes bien inférieur à la moyenne européenne<sup>85</sup>. On pourrait en effet considérer, comme le dit un dirigeant de CFA, que « la bataille de l'image est gagnée ». La hausse exponentielle des entrées en contrat d'apprentissage de ces dernières années, le plébiscite de ces cursus dans l'enseignement supérieur ou « les carrières exemplaires et fulgurantes » que cite un autre dirigeant de CFA en sont des preuves.

Comme les pages qui précèdent l'ont montré, il existe des « déclencheurs » ou tout au moins des facteurs qui, mis bout à bout, font qu'un élève ou un étudiant décidera de poursuivre son cursus par la voie de l'alternance plutôt que par la voie scolaire. Ces vecteurs d'orientation s'inscrivent dans deux catégories (cf. figure 13) :

- Ceux sur lesquels l'individu n'a pas de prise (son milieu familial) et ceux sur lesquels il a prise (son besoin d'insertion professionnelle rapide).
- Ceux qui favorisent un choix par défaut (de mauvais résultats scolaires) et ceux qui enclenchent une démarche volontaire (un projet professionnel clair).

En les examinant de près, plusieurs constats laissent penser qu'on peut améliorer ces facteurs déclenchants et, plus largement, les processus d'orientation vers l'alternance. À commencer par le vivier dans lequel elle puise. Il se caractérise en effet par des élèves aux difficultés scolaires plus nettes que la moyenne, ce qui nous renvoie à deux réalités :

- Les « meilleurs » élèves continuent d'être orientés vers des filières générales et plus longues et il semble presque inconcevable qu'ils puissent vouloir se tourner vers une filière en apprentissage.
- Les « plus mauvais » élèves, au regard des critères académiques, ne sont pas enclins à opter pour l'alternance. Et la réforme de 2018 n'y a rien fait (quand, entre 2018 et 2020, les entrées en apprentissage croissent de 64 %, le nombre d'entrants sans diplôme piétine à +6 %<sup>86</sup>). Pire même, des années en arrière, la probabilité d'entrer en apprentissage était supérieure pour les élèves aux niveaux scolaires les plus faibles en troisième<sup>87</sup>.

On constate aussi que, tout en ayant des difficultés sur le plan scolaire, les jeunes qui s'orientent vers l'alternance présentent déjà, plus que leurs homologues, des qualités qui favoriseront leur insertion professionnelle une fois leur cursus achevé.

---

85. Guillaume Ruiz et Gaële Goastellec (2016), op. cit.

86. Sébastien Bock, Bruno Coquet, Magali Dauvin et Éric Heyer (2022), « Le marché du travail au cours du dernier quinquennat », Policy Brief, n° 103, OFCE.

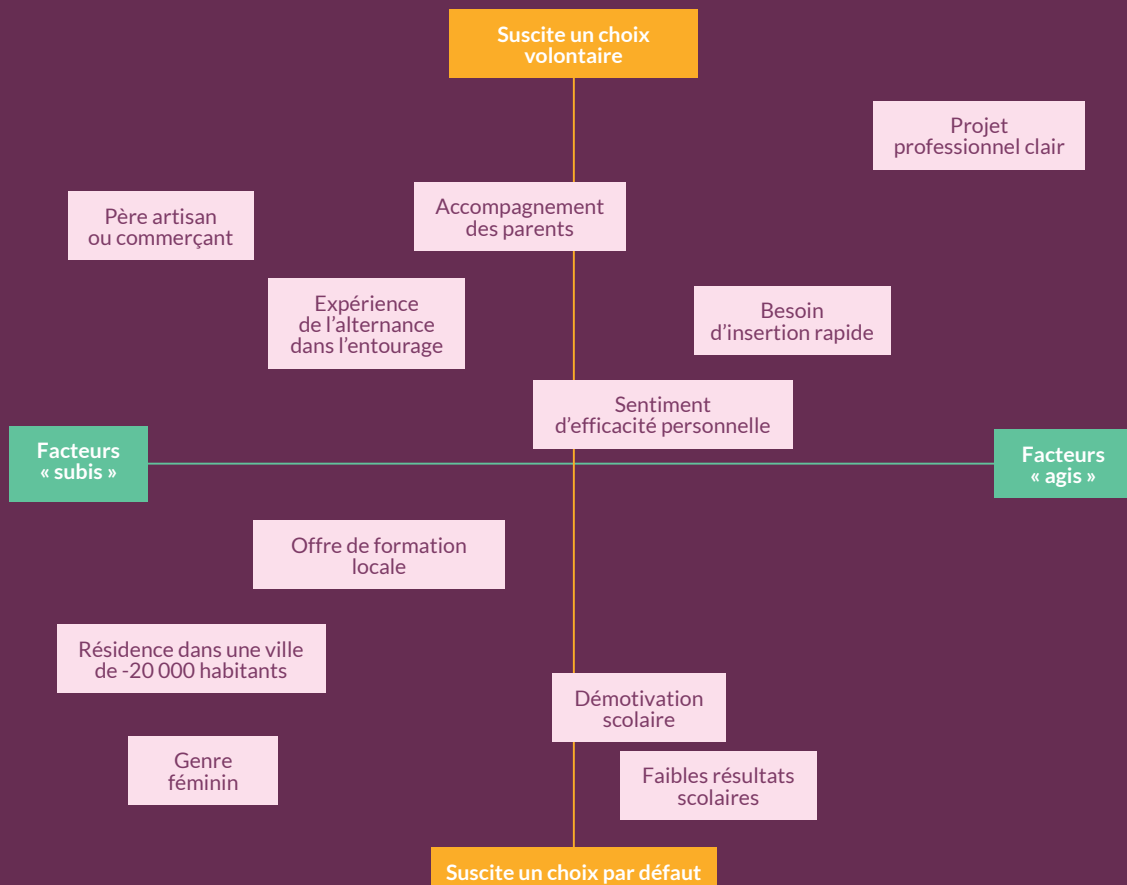
87. Marine Guilherm et Anne Testas (2019), op. cit.

Si l'on veut faire de l'alternance un levier d'inclusion et d'égalité des chances, il s'agira alors d'accueillir des jeunes de tous horizons. Très vraisemblablement, les jeunes de milieux moins favorisés sont plus sensibles que la moyenne aux obstacles qui viennent se dresser sur la route vers l'alternance comme les représentations genrées des métiers, les discriminations à l'embauche ou l'inégale répartition de l'offre de formation en alternance selon les régions. Il faudra alors davantage les accompagner dans leurs premiers contacts avec les entreprises et les aider à développer les qualités et compétences attendues par les employeurs. Diversifier le recrutement des futurs alternants renvoie donc à un ajustement des pratiques d'accompagnement des CFA.

En définitive, ce tour d'horizon nous permet d'identifier trois axes d'actions susceptibles d'ouvrir l'alternance à un public plus large et plus varié :

- Des mesures sociétales, telles que la lutte contre les stéréotypes et la promotion des pratiques de recrutement sans discriminer qui dépassent de loin le cadre de l'alternance mais dont celle-ci ne pourrait que bénéficier par ricochet.
- Des mesures systémiques, telles que le soutien continu à l'ouverture de nouveaux CFA (ils ont par exemple été multipliés par trois depuis la réforme dans une région parisienne traditionnellement moins fournie que d'autres) ou l'amélioration des pratiques d'orientation des collèves et lycées.
- Des mesures spécifiques, telles que des aides à la mobilité ou à l'hébergement qui compenseraient les difficultés de familles moins aisées.

## FACTEURS AYANT UNE INFLUENCE SUR L'ORIENTATION VERS L'APPRENTISSAGE







# Préconisations

Toutes les actions visant à améliorer la réflexion et les compétences pour s'orienter des élèves durant leur scolarité seraient évidemment de nature à servir l'alternance – et ces mesures sont de taille tant l'orientation reste mal considérée et mal outillée dans l'Éducation nationale.

Elles ne pourront faire l'impasse d'une triple révision qui porterait sur :

- Le paradigme d'évaluation qui devra s'ouvrir pour intégrer d'autres aptitudes que les seules compétences disciplinaires.
- Le paradigme temporel qui veut aujourd'hui que le temps de formation et d'orientation des élèves qui nécessitent le plus d'accompagnement soit paradoxalement le plus raccourci.
- Le paradigme pédagogique qui renvoie hors du système scolaire (et donc dans l'entreprise) la mise en place de pratiques d'apprentissage différentes<sup>88</sup> et qui néglige l'apprentissage des compétences d'orientation.

En parallèle, d'autres actions, davantage centrées sur l'orientation vers l'alternance, pourraient être prises. Voici celles qui semblent se dégager de cette étude...



## **PROMOUVOIR UNE ALTERNANCE INCLUSIVE**

Comme tous les actifs, les néo-alternants peuvent être exposés à des discriminations au moment de solliciter un futur employeur. Toutes les initiatives qui viseront à promouvoir des recrutements d'alternants exempts de préjugés faciliteront l'accès à ces filières à des jeunes qui s'en sentent plus vite exclus que les autres et permettront à l'alternance d'être un véritable facteur d'inclusion et d'égalité des chances.

## **S'ATTAQUER À LA REPRÉSENTATION GENRÉE DES MÉTIERS**

Dans l'esprit des jeunes, beaucoup de métiers ont un genre : un mécanicien sera un homme, une aide-soignante sera une femme. Bien sûr, ce n'est pas au stade de la réflexion sur l'orientation qu'il faut remettre en question ces représentations genrées, c'est bien plus tôt, tant elles se construisent et se consolident dès la plus tendre enfance. Mais cette attention doit être soutenue tout au long de la scolarité. Car ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes passe aussi par la promotion d'exemples de carrière réussie par des femmes dans des métiers traditionnellement trustés par les hommes, et vice-versa, ou par le développement de la mixité des métiers.

## **MIEUX ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR RECHERCHE D'UNE ENTREPRISE**

La signature d'un contrat avec une entreprise d'accueil est le passage obligé pour accéder à une place en CFA au niveau infra-bac (le processus s'avère plus souple dans l'enseignement supérieur). Or, jamais les néo-apprentis ne sont formés aux compétences que cela nécessite durant leur scolarité. Ni formés, ni accompagnés d'ailleurs. Une ingénierie de la recherche d'entreprise serait donc à concevoir et à déployer dans tous les collèges et lycées ainsi que dans les CFA.

## ÉLARGIR L'ÉVENTAIL DES FORMATIONS ACCESSIBLES EN APPRENTISSAGE

Toutes les formations n'ont pas leur équivalent en apprentissage (à titre d'exemple, on compte environ 550 formations relevant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dont 114 disponibles simultanément en voie scolaire et par apprentissage<sup>89</sup>). Accroître la variété des disciplines accessibles selon l'une ou l'autre modalité continuera à imposer l'alternance comme une voie de même valeur que la voie scolaire et ouvrira de nouvelles entreprises à l'accueil d'alternants.

## DIVERSIFIER ET AUGMENTER L'OFFRE DE FORMATION SUR CHAQUE TERRITOIRE

Les régions et les académies ne partagent pas toutes la même culture de l'alternance si bien que l'offre de formation varie grandement d'un endroit à un autre. En tenant compte des secteurs en tension, canaliser l'ouverture d'établissements vers des métiers demandeurs dans les régions moins fournies serait de nature à opérer un rééquilibrage entre les académies et à diffuser plus largement la culture de l'alternance.

## MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

C'est d'abord en troisième puis au lycée que les premières orientations se jouent. Mais à ce stade, la très grande majorité des élèves ne connaît qu'un avenir possible, car c'est le seul qu'on leur donne à voir : celui de la filière générale et technologique. Institutionnaliser la découverte de la filière professionnelle et de la filière en apprentissage au sein des établissements scolaires non seulement les valoriserait au même niveau que la filière générale ou technologique mais favoriserait des orientations choisies plutôt que subies.

## DÉVELOPPER LES AIDES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ ET D'HÉBERGEMENT

Compte tenu des profils sociaux des néo-alternants et de l'inégale répartition des formations sur le territoire, mettre sur pied des dispositifs de mobilité et d'hébergement accessibles sous conditions de revenus pour tous les alternants, et pas seulement pour ceux intégrant des entreprises de plus de dix salariés, pourrait encourager davantage de jeunes à suivre cette voie.



89. <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/refea-loffre-de-formation-globale-scolaire-apprentissage-continue/>

# Remerciements

Cette étude n'aurait pu être écrite sans le concours de nombreux experts et témoins que nous tenons à remercier ici.

**Jean-Patrick Barrero**

*Directeur du développement de la formation, Compagnons du devoir*

**Thomas Bellouard**

*Directeur, MFR La Bonnauderie*

**Clothilde Bourdin**

*Chargée de recrutement, Talis business school*

**Céline Boutry**

*Chargée de recrutement, Pôle Formation 74*

**Hoang-Anh Darphin**

*Chargée de recrutement, AFIA / EFREI*

**Frédéric Delattre**

*Directeur pôle raccrochage, AFEV*

**Claudine Gay**

*Directrice adjointe, IUT Lumière Lyon 2*

**Xavier Geoffroy**

*Directeur, CEPROC*

**Olivier Lefèvre**

*Directeur, AFTRAL*

**Sébastien Malige**

*Directeur, CFA Stephenson*

**Mélanie Pottier**

*CFA The Adecco Group*

**Pierre-Émile Ramauger**

*Directeur du développement et des relations entreprises, Montpellier business school*

**Maxime**

*Bac pro boulangerie-pâtisserie.*

**Mélis**

*École d'ingénieur.*

**Omar**

*Bac+4 chargé de recrutement*

**Sophie**

*Bac+4 chargée de recrutement*

**Théo**

*CAP boucher*

# L'auteur

**Laurent Habart** est consultant indépendant. Il accompagne les entreprises dans l'amélioration de leur organisation et dans la définition de politiques de développement des compétences innovantes. Il est notamment l'auteur de *Les solutions de cartographie des compétences* – 3e édition (2022), *Systématiser les pratiques inclusives en entreprise* (Fondation The Adecco Group, 2021), *L'accompagnement des transitions professionnelles* (LHH, 2021), *Transformez votre entreprise grâce aux soft skills* (Adecco Training, 2020), *S'orienter aujourd'hui – Décryptage, enjeux et dynamiques* (Lab'Ho, 2019), *La nouvelle organisation apprenante – Et si c'était la vôtre ?* (éditions Diateino, 2018).

# Bibliographie<sup>1/2</sup>

**Ariane Azéma et Pierre Mathiot (2019),**  
*Rapport de la mission Territoires et réussite.*

**Alessandro Bergamaschi, Catherine Blaya et Solange Ciavaldini-Cartaut (2016)**

« Les élèves en formation professionnelle au-delà des idées préconçues. Le cas des « lycées des métiers » », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 45/1.

**Salomé Berlioux (2020)**

*Rapport de la mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes - Restaurer la promesse républicaine.*

**Sébastien Bock, Bruno Coquet, Magali Dauvin et Éric Heyer (2022)**

« Le marché du travail au cours du dernier quinquennat », *Policy Brief*, n° 103, OFCE.

**Luc Boltanski et Ève Chiapello (1999)**

*Le nouvel esprit du capitalisme, collection tel*, éditions Gallimard.

**Yaël Brinbaum et Christine Guégnard (2012)**

« Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation », *Formation emploi*, 118.

**Jean-Paul Caille (2005)**

« Le vécu des phases d'orientation en fin de troisième et de seconde », *Éducation & formations* n° 72.

**Sylvie Charrière et Frédéric Reiss, rapporteurs (2022)**

*Mission flash sur la mise en œuvre des réformes législatives de l'orientation*, Commission des affaires culturelles et de l'éducation, Assemblée nationale.

**Valérie Cohen-Scali et Valérie Capdevielle-Bougnibas (2010)**

« L'alternance : approches psychologiques », *Psychologie du travail et des organisations*, 17.

**Commissariat général à l'égalité des territoires (2017)**

*Portraits de la France. Vers un baromètre au service de la cohésion des territoires.*

**Thomas Couppié, Emilie Gaubert, Elsa Personnaz (2022)**

Enquête 2020 auprès de la Génération 2017 – Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à..., *Céreq Bref* n° 422.

**Émilie Cupillard, Sébastien Durrier, Alexandra Louvet (2020)**

« Les conditions d'accès à l'apprentissage dans le secondaire en 2018 à la sortie de la classe de troisième Premiers résultats de l'enquête Oripa » in Marianne Blanchard et al., coord. (2021), « Sélections, du système éducatif au marché du travail », *Céreq échanges* n° 16.

**Carole Daverne-Bailly et Claudie Bobineau (2020)**

« Orienter et s'orienter vers l'enseignement supérieur dans un contexte de changement des politiques éducatives : incertitudes, choix, inégalités », *Éducation et socialisation*, 58.

**Aurélié Demongeot et Fabienne Lombard (2022)**

« L'apprentissage au 31 décembre 2021 », *Note d'information* n° 22.22, DEPP.

**Aurélié Demongeot et Fabienne Lombard (2019)**

« L'apprentissage au 31 décembre 2018 », *Note d'information* n° 19.30, DEPP.

**DEPP (2021)**

*Références et repères statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche.*

**DEPP (2020)**

*Références et repères statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche.*

**DEPP (2011)**

*Références et repères statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche.*

**Jérôme Fabre et Émilie Pawlowski (2019)**

« Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation », *Insee Première* n°1727.

**Isabelle Faurie (2012)**

« Sentiments d'efficacité personnelle et dynamique du projet professionnel », *Psychologie du Travail et des Organisations* 18/1.

**Manon Garrouste, Francis Kramarz et Carmelo Zizzo (2018)**

« L'accès à la formation en apprentissage : une question de ressources régionales ? », *Formation emploi*, 142.

**Marine Guilherm et Anne Testas (2019)**

« L'orientation en apprentissage après la troisième – Quel apport de la mesure de compétences conatives ? » *Éducation & formations* n° 100.

**Nina Guyon et Elise Huillery (2014)**

*Choix d'orientation et origine sociale : mesurer et comprendre l'autocensure scolaire*, Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP).

**Marie-Hélène Jacques (2016)**

« Quatre ans après le collège : retour sur les parcours d'aspirants apprentis », *Formation emploi*, 136.

**Marie-Hélène Jacques (2013)**

« Transition vers l'apprentissage - Choisir le CAP par apprentissage en fin de troisième : approches sociologiques de cette transition », *Éducation et formation* n° e-298-03.

# Bibliographie <sup>2/2</sup>

**Marie-Laurence Jaspard (2020)**

« L'orientation vers l'apprentissage à la fin de la troisième : que nous apprend Affelnet sur l'inscription des jeunes en CFA au 31/12/2018 ? » in Marianne Blanchard et al., coord. (2021), « Sélections, du système éducatif au marché du travail », *Céreq échanges* n° 16.

**Stéphane Jugnot, Mélanie Vignale (2022)**

« Enquête 2020 auprès de la Génération 2017 – La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ? » *Céreq Bref* n° 424.

**Prisca Kergoat (2020)**

« Les coulisses de la formation professionnelle - Processus de sélection à l'entrée de l'apprentissage » in Marianne Blanchard et al., coord. (2021), « Sélections, du système éducatif au marché du travail », *Céreq échanges* n° 16.

**Prisca Kergoat, coord. (2017)**

*Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage*, ministère de l'Éducation nationale, direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

**Lecomte Jacques (2004)**

« Les applications du sentiment d'efficacité personnelle », *Savoir* n° 2004/5.

**Sylvie Lemaire (2005)**

« Les premiers bacheliers du panel : aspirations, images de soi et choix d'orientation », *Éducation et formations*, n° 72.

**Eva Louvet et Yvette Duret (2017)**

« Choix d'orientation au lycée, motivation et parcours scolaires : une étude longitudinale », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 46/2.

**Thierry Mainaud et Émilie Raynaud**

coord. (2021), *France, portrait social, édition 2020*, Insee.

**Nathalie Marchal (2020)**

« L'obtention du diplôme demeure déterminante dans l'insertion des apprentis », *Note d'information* n° 20.03, DEPP.

**Nicolas Miconnet (2016)**

*Parcours des élèves en difficulté scolaire Influence de l'offre de formation et de l'académie*, MENESR-DEPP, bureau des études statistiques sur les élèves.

**Observatoire de l'alternance**

1<sup>re</sup> édition (2021).

**Ugo Palheta (2011)**

« Enseignement professionnel et classes populaires : comment s'orientent les élèves « orientés », dossier « Penser les choix scolaires », *Revue française de pédagogie*, n° 175.

**Parcoursup**

bilan de la procédure d'admission 2020, dossier de presse.

**Ludovic Pinard (2018)**

*Une étude longitudinale de l'élaboration des projets des alternant-e-s dans deux formations du supérieur court*, thèse de doctorat en sciences de l'éducation, université de Lorraine.

**Guillaume Ruiz et Gaële Goastellec (2016)**

« Entre trouver et se trouver une place d'apprentissage : quand la différence se joue dans la personnalisation du processus », *Formation Emploi* n° 133.

**Anna Testas, Marine Guillerme, Élise Pesonel (2018)**

« L'orientation en CAP par apprentissage ou par voie scolaire : profils des élèves à l'issue de la troisième », *Note d'information* n° 18.22, DEPP.

**Marion Valarcher (2020)**

« Ça veut dire quoi «non-sélectif»? Ils prennent tout le monde?! » - La socialisation des lycéen-ne-s à la sélection, in Marianne Blanchard et al., coord. (2021), « Sélections, du système éducatif au marché du travail », *Céreq échanges* n° 16



**Rédacteur :** Laurent Habart

**Relecture :** Fondation The Adecco Group, Association Walt, Cabinet Quintet conseil.

**Conception graphique :** Dajm.fr

**Crédit photos :** Freepik, Pexel, Unsplash

**Dépôt légal :** Septembre 2022

**La Fondation The Adecco Group** est un lieu d'expérimentation et de réflexion pour participer à la construction d'un futur du travail durable, équitable et humain. Expérimenter, imaginer, partager : au service de l'ensemble des acteurs de l'emploi – entreprises, associations, acteurs de terrain – de la société civile et des associations, elle conjugue la compréhension des mutations de l'emploi, grâce aux travaux de son pôle Recherche, et le soutien en mécénat financier et de compétences à l'expérimentation d'innovations sur le terrain par des associations.

**Walt** est un collectif qui porte la voix de l'alternance. L'association est le regroupement de forces vives, écoles, entreprises, organisations qui portent les valeurs de l'alternance. Aujourd'hui ce sont 50 membres qui représentent plus de 30 % des jeunes en alternance sur tout le territoire. Ils s'engagent à contribuer à une alternance inclusive par la diversité des publics ; responsable en matière de formation et d'intégration dans l'emploi ; et enfin coopérative pour valoriser sa pédagogie comme une réelle force entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise. Walt, c'est également 1 125 écoles, 730 entreprises, 14 600 jeunes inscrits, 1 million de visites sur son site [walt.comuniy](http://walt.comuniy) et 84 000 fans sur les réseaux sociaux.

**QUINTET** est un cabinet de conseil fondé par 5 associés ayant exercé des responsabilités au sein d'entreprises, d'organisations professionnelles et de cabinets ministériels entre 2017 et 2020. QUINTET exerce ses activités dans les domaines de la stratégie sociale, la stratégie des compétences, raison d'être, la stratégie de communication en matière sociale ainsi que d'actions et politiques de relocalisation. Il accompagne des entreprises et des organisations professionnelles ainsi que des dirigeants à titre individuel. S'agissant des compétences, il est particulièrement impliqué dans l'accompagnement de politiques et d'actions en faveur du développement de l'apprentissage incluant celles développées par les écoles et organismes de formation.

[groupe-adecco.fr/fondation](http://groupe-adecco.fr/fondation) - [walt-asso.fr](http://walt-asso.fr) - [quintetconseil.fr](http://quintetconseil.fr) -